



Un regard vers l'avenir après 50 ans

L'aménagement du territoire de demain

Impressions et perspectives à l'occasion du jubilé de la Conférence des aménagistes cantonaux

Introduction	2
Le regard des jeunes sur le jubilé	4
Deux dialogues pour le jubilé	5
Cher Bernhard	6
Chère Léa	7
Un regard neuf sur les questions d'avenir	8
«Comment habiter dans une Suisse à 10 millions d'habitants: que peuvent apprendre les économistes et les aménagistes les uns des autres?»	9
Expérimentations autour de l'urbanisme transitoire	12
Planifier au travers de règles de droit?	20
L'aménagement du territoire peut-il être équitable?	24
Un regard sur le passé et vers l'avenir	27
Conversation entre Ariane et Filippo	30
Des excursions pour élargir l'horizon	34
Des restructurations réussies dans le canton de Fribourg	35
Les affectations temporaires comme levier dans le canton de Neuchâtel	38
Le nouveau quartier de Lucerne-Nord est en train de voir le jour	41
Wil-Ouest – entre visions, politique et réalités	44
Perspectives d'avenir pour le paysage urbain	
Bâle – Allschwil – Saint-Louis – Hégenheim	46
Conclusion	50

Impressum

Rédaction

Léa Gillioz, Urbaniste SDT Valais | Damian Jerjen, directeur EspaceSuisse | Bernhard Künzler, Représentant de la COSAC | Marco Maurer, urbaniste EspaceSuisse | Filippo Medolago, Urbaniste | Christa Perregaux, directrice adjointe EspaceSuisse

Auteur.es

Tabea Eckert, Léa Gillioz, Moritz Iseli, Sandro Jenzer, Lars Kaiser, Daniel Kolb, Ivana Kolobarić, Bernhard Künzler, Daniel Lenzin, Sahra Lustenberger, Marco Maurer, Filippo Medolago, Giancarla Papi, Tobias Sonderegger, Fabian Stöckli, Leah Tillemans, Sabina Uffer, Tim Van Puyenbroeck, Ariane Widmer

Traduction

Denise Lachat (f-d)
Yves Paul Rosset (d-f)

Iconographie

Bernhard Künzler, représentant de la COSAC
Marco Maurer, urbaniste EspaceSuisse

Graphisme

Visuelle Kommunikation Kaspar Allenbach

Impression

Abächerli Media AG
Publié en Juin 2023

Editeur

Conférence suisse des aménagistes cantonaux COSAC (2023).
50 ans de la COSAC. Berne
Ouvrage disponible auprès de: www.kpk-cosac.ch



Introduction

Giancarla Papi, présidente de la COSAC et cheffe du service des constructions et de l'aménagement du territoire du canton de Fribourg

L'année 2022 a sonné le jubilé de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux (COSAC). À cette occasion, la COSAC a souhaité entrer en dialogue avec la relève, s'en inspirer et les encourager. De jeunes aménagistes, issus de bureaux privés ou de services administratifs, se sont donc lancés dans des laboratoires d'idées pour réfléchir au futur de l'aménagement du territoire et ont contribué à la mise sur pied de la brochure que vous tenez entre les mains.

Alors que la COSAC avait imaginé un concours d'idées avec un jury, les jeunes ont clairement opté pour un laboratoire d'idées. Ont-ils ainsi démontré qu'il n'est plus pertinent, dans le monde dans lequel nous vi-

vons, de faire la part belle à l'esprit de compétition? En tous les cas, ils ont ainsi illustré que le métier de l'aménagiste nécessite une grande part de collaboration et d'ouverture d'esprit. Celles-ci ne peuvent être concrétisées qu'en des grands laboratoires favorisant l'intelligence collective. C'est peut-être là le message principal que les jeunes nous donnent aujourd'hui. Il vient singulièrement confirmer l'élan qui avait animé les premiers aménagistes cantonaux en 1972 déjà.

Au début des années 60, l'Institut ORL (Institut für Orts-, Regional- und Landesplanung) reçoit le mandat de la Confédération d'établir une conception directrice scientifique sur tout le territoire suisse.



La présidente et le vice-président de la COSAC, Giancarla Papi et Martin Sandtner, ouvrent la manifestation du jubilé à Soleure (photo Bernhard Künzler)

Le schéma directeur CK73 en est le résultat (CK pour Chefbeamtenkonferenz – soit conférence des hauts fonctionnaires; et 73 pour l'année de sa conception). Il s'agissait de dix variantes d'aménagement futur du territoire Suisse.

L'accueil réservé à cette conception directrice, notamment de la part des cantons, est plus que mitigé. C'est une des raisons pour lesquels les cantons, sous l'égide d'Andres Nydegger, chef cantonal de l'aménagement du territoire du canton de Zoug, décident de s'unir dans le cadre d'une commission suisse des chefs cantonaux rattachée à la DTAP (Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement). C'était en 1972. Il s'agissait de faire le pont entre les cantons alémaniques, francophones et celui du Tessin, de se coordonner et d'user ainsi d'influence sur la vision stratégique du développement de la Suisse par le biais de conceptions directrices cantonales (et non

d'une seule conception directrice fédérale), de participer à l'élaboration de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et de se coordonner dans la mise en œuvre de l'arrêté fédéral urgent.

La COSAC a ainsi indéniablement contribué – et continue à le faire aujourd'hui – à un rapprochement entre les différentes régions linguistiques et à un fédéralisme vécu de manière constructive dans le sens où l'échange et l'enrichissement mutuels sont favorisés.

Dans le brochure vous trouverez aussi les récits de quatre mini-excursions du jubilé organisées dans différentes régions de la COSAC, le récit des quatre laboratoires du futur, les conclusions de la journée d'étude du jubilé de la COSAC et deux fois deux textes-miroirs entre un.e aménagiste aguerri.e et un.e jeune aménagiste.

Le regard des jeunes sur le jubilé

Léa Gillioz, urbaniste au Service du développement territorial du canton du Valais



En 2002, la COSAC fêtait ses 30 ans. À cette occasion, la publication d'anniversaire retraçait la création de la conférence et fût l'occasion de «rendre hommage [...] aux acquis effectifs et de repenser l'importance future de l'aménagement du territoire». On peut y lire que la jeune discipline qu'est l'aménagement du territoire et ses pionniers avaient dépassé le stade de l'apprentissage et que l'enjeu résidait alors dans le

des résultats obtenus les dernières 30 années, grâce notamment à «une vision à long terme qu'offre l'aménagement du territoire, à la coopération qui lui est inhérente et à son aspect transfrontalier». Les anciens aménagistes cantonaux jugeaient qu'à l'avenir, il était indispensable de développer une formation supérieure attrayante et de renforcer les outils de direction stratégique, comme celui du plan directeur cantonal.

tellement grands et complexes que nous devons, à notre sens, continuer à cultiver un esprit pionnier. N'est-ce pas ce dernier qui nous anime? Il est fondamental pour faire face aux importants changements à venir et pouvoir innover avec créativité.

Nous saisissons l'occasion de cette publication spéciale pour souhaiter un joyeux anniversaire à la COSAC ! Que le dialogue se poursuive et se renforce, non seulement entre cantons, mais aussi entre les professionnels aguerris et les jeunes urbanistes avec tous les autres partenaires. Que la coordination et la médiation, forces de l'aménagiste déjà soulignées en 2012 par Andres Nydegger, nous permettent de continuer à créer des ponts entre les différentes disciplines pour mutualiser les ressources et consolider les bases d'un territoire résilient.

«L'aménagement du territoire n'est pas un sprint amenant de la réussite à court terme, mais bien une course de fond dans laquelle seule la persévérance compte».

— Christian Gabathuler, 2012

perfectionnement et la formation continue. En phase de maturation, l'aménagement du territoire revendiquait alors «sa pleine place parmi les principales politiques publiques, à tous les niveaux politiques». Les aménagistes d'alors se félicitaient

Après la maturité des 30 ans et dans une logique de continuité, peut-on aujourd'hui, à 50 ans, parler de sagesse? Même si les années d'expériences comptent et bien que le métier se soit largement professionnalisé, les défis à venir sont



De jeunes aménagistes du territoire présentent les résultats intermédiaires des laboratoires du futur lors de la journée du jubilé à Soleure (photo Bernhard Künzler)

Deux dialogues pour le jubilé

En cette année de jubilé, la Conférence suisse des aménagistes cantonaux a délibérément placé la relève dans le domaine de l'aménagement du territoire au centre de ses préoccupations. Nous avons demandé à une jeune aménagiste la manière dont elle voit son métier? Quels sont les défis à relever? Ce qu'elle attend de ses collègues expérimentés?

Et comme l'inverse est également intéressant, nous nous sommes également renseignés auprès d'un professionnel chevronné sur ses expériences et ses souhaits à l'égard des jeunes. Il en a résulté un échange de lettres entre Léa Gillioz, 29 ans, urbaniste pour le Valais central, et Bernhard Künzler, collaborateur fraîchement retraité de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne (voir page suivante).

Un deuxième dialogue entre Filippo Medolago et Ariane Widmer se trouve aux pages 30 à 33.

Cher Bernhard

7



La revue «Urbanisme» de ce printemps, consacrée à la jeunesse, m'a quelque peu interpellée. Dans ce numéro, une jeune architecte française s'exprime sur la difficulté de ses pairs à être reconnus dans le métier avant d'atteindre la cinquantaine.

En Suisse le contexte dans lequel évoluent les urbanistes en devenir semble être différent. Dans le cadre de nos études en urbanisme, une place importante est accordée au projet urbain. De réelles commandes publiques, encadrées par des professionnel·les pédagogues, permettent de se confronter à une certaine réalité qui attend les jeunes urbanistes en devenir au sortir de leur parcours académique.

Lorsque l'on peut lire, de la part de nos mentors, que «travailler avec [les étudiant·es] est un véritable plaisir, fait d'échanges, d'étonnements, d'enrichissements réciproques et de renouvellements», que cela traduit-il? Cet état d'esprit révèle, à mon sens, une réalité plus nuancée et plus accueillante que celle ressentie par nos voisins. Les encouragements à cultiver une at-

titude générale exploratrice et enthousiaste sont précieux.

Puis, dans la phase de transition entre les études et la pratique professionnelle, les échanges se poursuivent. La fédération suisse des urbanistes joue également un rôle important. Le groupe jeune de la section romande, par exemple, a pour vocation, parmi d'autres, de faire le lien entre les étudiant·es et les professionnel·les de l'urbanisme. Ces espaces de rencontre et de partage participent de manière certaine à notre construction et nous en sommes reconnaissant·es.

En cette année 2022, à l'occasion du 50e anniversaire de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux, vous nous avez invités à nous investir pour fêter dignement cet événement et aborder la question de l'avenir de l'aménagement du territoire en Suisse. Cette collaboration avec vous, aménagistes cantonaux, et EspaceSuisse est une réelle opportunité pour créer des liens vertueux et un dialogue enrichissant.

Des laboratoires d'exploration ont été mis sur pied pour réinterroger les pratiques urbanistiques actuelles et réfléchir ensemble aux défis auxquels nous serons confrontés. Le choix de réaliser ces laboratoires plutôt que le concours initialement envisagé témoigne de l'esprit qui règne dans le milieu. Nous sommes convaincus que nous gagnons tous à co-construire les projets et ce, non seulement de manière interdisciplinaire mais surtout intergénérationnelle face à la complexité grandissante de notre métier.

Si nous amenons notre élan, notre sensibilité aux importants changements à venir, notamment au niveau du climat et de la biodiversité, et parfois, notre impatience à agir, vous savez guider cette énergie pour qu'elle soit mise au bon endroit et votre expérience vous permet certainement d'être plus endurants. Votre accompagnement nous encourage à réaliser le meilleur de nous-même pour aménager un environnement bâti de qualité et participer à un développement équilibré de notre territoire.

Avec reconnaissance, merci d'accueillir et de soutenir nos idées. Vivement la suite!

Léa Gillioz

PS: L'extrait cité dans la lettre est tiré de ce livre, que je t'invite à découvrir:

TRANDA-PITTION, MICHÈLE/
FEDDERSEN, PIERRE, Peut-on
résumer l'enseignement du projet
urbain en 10 principes essentiels?,
in: DELABARRE, MURIEL/
DEGUA, BENOÎT (éds.): Faire la ville
par le projet, Lausanne 2017, pp.
153–169.

Chère Léa



Il y a peu, nous avons terminé la préparation des prochaines modifications à apporter au plan directeur cantonal de Berne. Ce travail a été pour moi l'occasion de constater à quel point l'aménagement du territoire et son contexte avaient changé. Au début des années 2000, lorsque nous révisions le plan directeur cantonal, nous devions toujours à nouveau expliquer quelles étaient les tâches de l'aménagement du territoire, rappeler qu'il façonnait notre espace et concernait chacun d'entre nous.

Aujourd'hui, l'aménagement du territoire est revenu sur le devant de la scène (politique). Nous avons, en outre, reçu un mandat important de la part du peuple suisse, dans la votation sur la LAT 1 en 2013, qui est celui de freiner le mitage du territoire et de développer vers l'intérieur du milieu bâti.

Dans la pratique, malheureusement, il existe un écart entre objectifs reconnus et mise en œuvre concrète. Tu connais certainement les réactions telles que: «densifier? oui, absolument; mais pas chez

nous!», «Créer de nouveaux logements bien situés et de qualité: oui, bien sûr! mais pas devant ma fenêtre!».

Qu'est-ce que cela signifie pour vous, jeunes urbanistes? Pour commencer, je tiens à dire que je suis heureux que vous vous engagiez autant pour l'aménagement du territoire. Cela me rend confiant pour l'avenir. Les idées que vous développez dans le cadre du jubilé de la CO-SAC sont rafraîchissantes et d'un grand intérêt pour nous tous.

Tu te demandes comment les connaissances théoriques acquises lors de la formation peuvent être transformées en expérience professionnelle pratique. Il est vrai que l'aménagement concret du territoire naît de la confrontation entre les théories, les images idéales et la réalité politique et sociale. Cela fait partie des choses que l'on n'apprend pas dans une salle de cours. L'aménagement du territoire nécessite l'implication des parties prenantes et des personnes concernées. Il faut déterminer, évaluer et peser tous les intérêts en présence. Cette pesée des intérêts est la discipline reine de l'aménagement du territoire.

Le risque est qu'on se limite alors au faisable et qu'on considère pour acquis des soi-disant contraintes (qui ne sont parfois que des prétextes, voire justifiées par des raisons économiques). Un certain pragmatisme est certes justifié. Mais nous ne devons pas jeter aux orties nos valeurs fondamentales en matière d'aménagement du territoire. Et c'est là que je vois une grande chance dans la collaboration entre les «an-

ciens» et les «jeunes». Vous apportez les idéaux et nous l'expérience de ce qui est réalisable. Nous apprenons les uns des autres.

Cette année, nous fêtons les 50 ans de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux. Et les cantons sont le niveau le plus important de l'aménagement du territoire suisse. Mais la politique veut souvent limiter la planification cantonale à l'examen de la légalité des plans communaux. Il n'est alors plus possible de juger si les planifications et les projets sont opportuns du point de vue de l'aménagement du territoire. Je fais le constat désabusé que, de plus en plus souvent, ce sont les tribunaux qui ont le dernier mot.

Malgré cela, je confirme que nous avons un métier passionnant. Il est devenu encore plus passionnant et plus pertinent pour la société au fil des ans. Malgré le fait que notre métier affronte parfois aussi des vents contraires, je vous encourage, chère Léa, cher-es jeunes urbanistes, à continuer à vous engager comme vous le faites.

A handwritten signature in blue ink that reads "B. Künzler".

Bernhard Künzler

Un regard neuf sur les questions d'avenir concernant l'aménagement du territoire

9

Daniel Kolb, aménagiste cantonal du canton d'Argovie

De jeunes spécialistes de l'aménagement du territoire ont réfléchi à l'aménagement du territoire de demain dans quatre laboratoires du futur. Les résultats ont été présentés aux cantons à l'occasion de la journée du jubilé du 30 juin 2022.

En choisissant de mettre l'avenir, et non le passé, au cœur de l'année du jubilé de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux, nous voulions donner une forme concrète aux objectifs de la Charte sur la promotion de la relève dans l'aménagement du territoire de 2016, dont la COSAC est cosignataire. La première idée fut d'organiser un concours pour les jeunes aménagistes, pour lequel l'Assemblée générale de la COSAC vota un crédit. Je me déclarai prêt à l'organiser. Regina Füeg, directrice de la COSAC, et mon collègue Sacha Peter, aménagiste cantonal à Soleure, m'épaulèrent pour ce grand projet.

Après un premier échange d'idées par vidéoconférence avec des jeunes professionnels, il apparut qu'un concours était un format trop étroit. Les jeunes collègues souhaitaient pouvoir traiter des questions d'avenir aussi librement et indépendamment que possible. Que pouvions-nous espérer de mieux? Nous changeâmes donc d'outil et mîmes en place des laboratoires du futur, conçus comme des cadres de réflexion expérimentaux. Les aménagistes cantonaux approuvèrent cette nouvelle idée lors de l'assemblée générale qui s'est tenue fin 2021. Notre objectif était de définir aussi peu de conditions que possible.

Les idées pour les laboratoires du futur ont été développées dans plusieurs ateliers - comme par exemple au «Progr» à Berne (photo Bernhard Künzler)

Quatre groupes se formèrent

Après une nouvelle série de vidéoconférences et d'échanges entre les jeunes aménagistes, des groupes se formèrent pour travailler sur les thèmes suivants (certains thèmes ont été traités ensemble):

- ◇ économie et aménagement du territoire;
- ◇ politique foncière active;
- ◇ participation et groupes de construction;
- ◇ planifier au travers de règles de droit?;
- ◇ éthique et aménagement du territoire.

Détail réjouissant, certains groupes se formèrent sans se soucier des frontières linguistiques. Chaque groupe reçut une indemnisation de 12'000 francs qu'il pouvait utiliser à sa guise, que ce soit pour séjourner dans des lieux inspirants ou pour donner des mandats à des tiers. Nous étions partis dès le début du principe que ces expériences pourraient aussi échouer. Ce ne fut cependant pas le cas et les quatre groupes purent présenter les résultats provisoires de leurs réflexions lors de la manifestation du jubilé du 30 juin 2022 à Soleure, nous invitant, nous «les anciens», à y réagir.

Dialogue et mise en réseau

L'objectif était d'offrir aux jeunes aménagistes une plateforme qui leur permette de réfléchir sur l'avenir de l'aménagement du territoire en Suisse et de développer leurs réseaux de relations professionnelles. À Soleure, un dialogue passionnant entre les générations a pu avoir lieu. De notre point de vue, l'expérience est donc une réussite. Personnellement, chaque échange m'a rendu plus confiant dans le fait que l'aménagement du territoire suisse peut compter sur une relève talentueuse qu'il vaut la peine de soutenir.

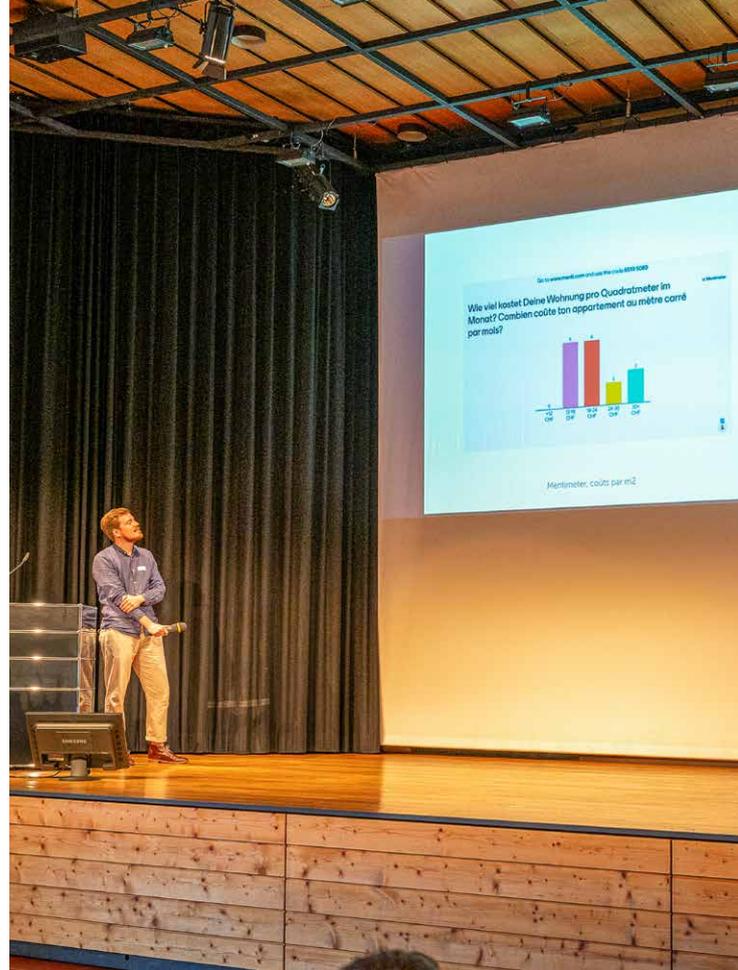


«Comment habiter dans une Suisse à 10 millions d'habitants: que peuvent apprendre les économistes et les aménagistes les uns des autres?»

Sabina Uffer, responsable de projet,
KEEAS AG Raumkonzepte
Moritz Iseli, responsable de projet espace ouverts,
Office de l'urbanisme de la Ville de Berne
Filippo Medolago, urbaniste

Discuter de manière ludique des tensions entre l'économie et l'aménagement du territoire et développer des idées pour la Suisse de demain: dans ce laboratoire du futur, les développements possibles dans quatre types de communes différents ont été présentés.

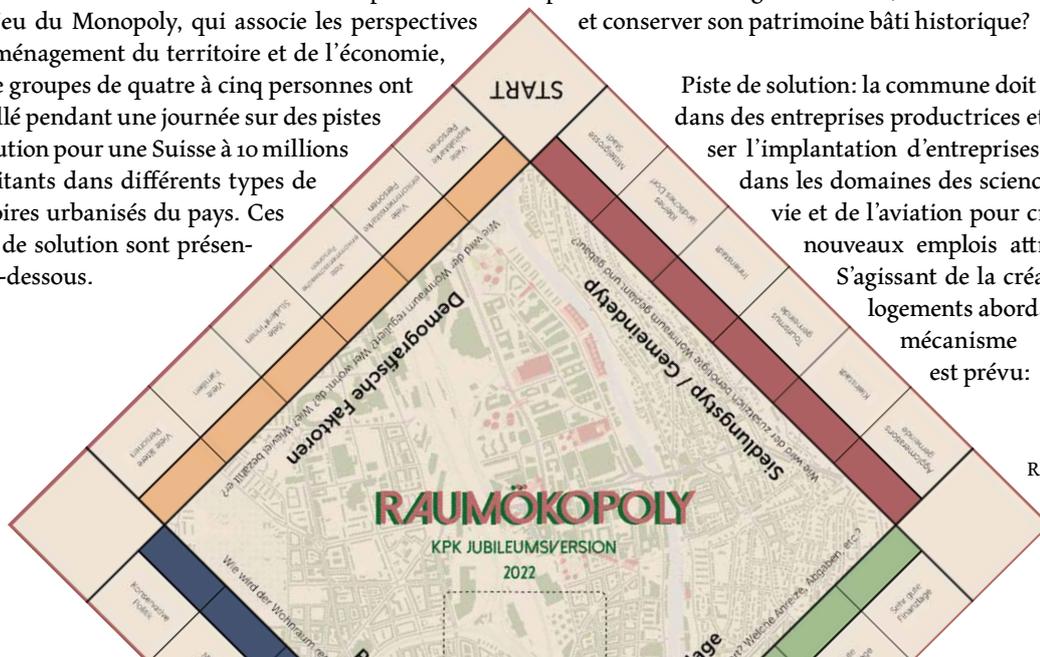
Bien que les questions économiques et les questions concernant l'aménagement du territoire soient étroitement liées, les économistes et les aménagistes se rencontrent rarement. Dans ce laboratoire du futur, des économistes et des aménagistes ont essayé d'apprendre les uns des autres et de développer en commun des idées pour des solutions d'avenir. En nous inspirant du célèbre jeu du Monopoly, qui associe les perspectives de l'aménagement du territoire et de l'économie, quatre groupes de quatre à cinq personnes ont travaillé pendant une journée sur des pistes de solution pour une Suisse à 10 millions d'habitants dans différents types de territoires urbanisés du pays. Ces pistes de solution sont présentées ci-dessous.



Groupe 1: commune touristique d'Haute-Engadine

Le scénario du groupe 1 était une commune à vocation touristique avec de nombreuses habitantes et habitants aisés et une politique communale conservatrice. Beaucoup de familles de la classe moyennement émigrent; en même temps, les logements ont renchéri car ils ont été vendus comme résidences secondaires au cours des dernières années. Comment la commune peut-elle agir pour attirer davantage de familles, renforcer son identité et conserver son patrimoine bâti historique?

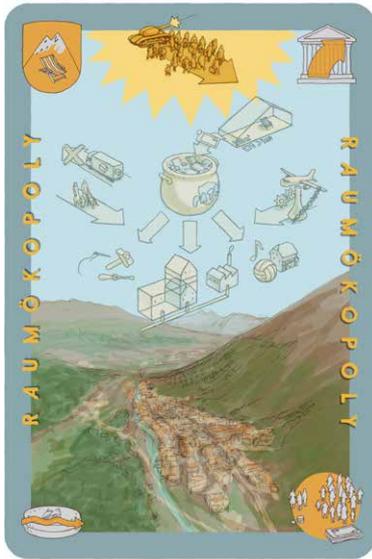
Piste de solution: la commune doit investir dans des entreprises productrices et favoriser l'implantation d'entreprises actives dans les domaines des sciences de la vie et de l'aviation pour créer des nouveaux emplois attractifs. S'agissant de la création de logements abordables, le mécanisme suivant est prévu:



Raumökopolopoly - le plateau de jeu



1. Un impôt est prélevé sur les biens immobiliers de plus de 200 m² qui restent vides plus de 270 jours par an. Cet impôt alimente le «Fonds Patria».
2. La commune élabore un «plan d'affectation variable» avec un règlement sur les constructions et l'aménagement souple qui s'oriente sur le potentiel des parcelles individuelles et des zones d'un seul tenant.



Groupe 1: commune touristique

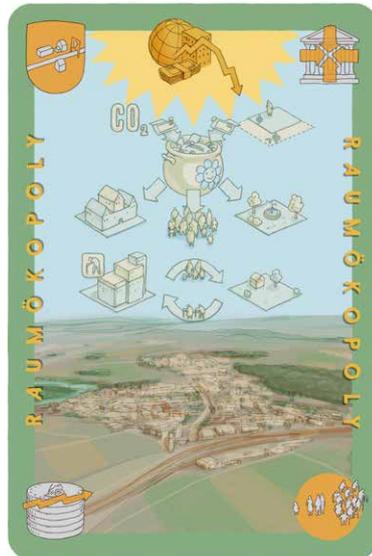
3. La commune mise sur des plans d'affectation spéciaux contenant les éléments suivants: 50% des droits à bâtir supplémentaire sont loués à un loyer fixé sur la base des coûts; des concepts énergétiques durables sont élaborés; les rez-de-chaussée accueillent l'infrastructure communale ou des locaux commerciaux ou artisanaux et des programmes d'habitat intergénérationnel sont mis au point.
4. La commune peut utiliser le «Fonds Patria» pour commander des études de faisabilité sur les potentiels d'utilisation, pour créer un réseau de chauffage, pour financer au besoin l'infrastructure communale aux

rez-de-chaussée et pour mettre en place des formats participatifs permettant de sensibiliser la population et de dialoguer avec les propriétaires fonciers.

Groupe 2: communes d'agglomération comme Zollikofen (BE) ou Stäfa (ZH)

Les dés ont donné au groupe 2 le scénario suivant: une commune d'agglomération avec une situation financière légèrement positive et une politique du centre. La structure d'âge présente une part de personnes âgées supérieure à la moyenne avec de nombreuses personnes âgées qui vivent encore majoritairement dans des villas et ce faisant utilisent beaucoup d'espace habitable. Déménager dans un logement plus petit n'est pour ces personnes financièrement pas intéressant, car un tel logement leur revient trop cher.

Piste de solution: la commune introduit une taxe sur la surface en fonction de la consommation de sol moyenne dans le même type de commune et de l'âge du bâtiment. Ainsi, si la consommation de sol dans ce type de commune est de 50m²/personne, une taxe devrait être perçue



Groupe 2: commune d'agglomération

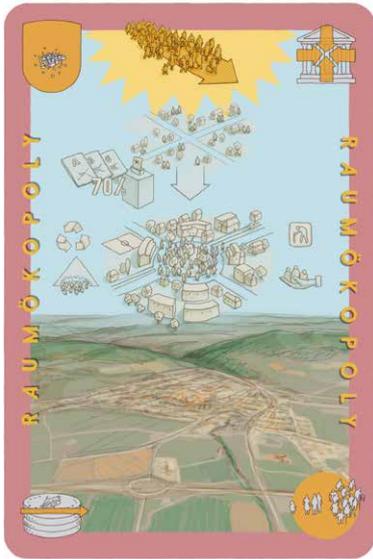
pour chaque mètre carré supplémentaire. Cet impôt augmente encore quand il s'agit d'un bâtiment neuf. Pour que cette taxe puisse être acceptée sur le plan politique, les recettes sont affectées à des fins déterminées. Premièrement, la commune doit les utiliser pour construire dans le centre des logements à loyer ou à prix modéré pour les personnes du troisième âge. Deuxièmement, un «fonds pour la qualité de vie» est créé, avec lequel la commune revalorise les espaces publics. L'offre de logements abordables destinés aux personnes âgées augmente et en même temps habiter seul ou à deux dans une villa coûte plus cher.

Groupe 3: petite ville comme Berthoud, Locarno ou Sion

Le groupe 3 a travaillé sur un scénario de petite ville: une commune avec un centre dense entouré d'une ceinture d'habitations individuelles. La commune accueille relativement peu de personnes morales; elle est cependant un lieu de résidence attrayant et attire donc aussi des personnes aisées, ce qui fait que ses finances sont équilibrées. On y trouve par ailleurs beaucoup de surfaces d'habitation sous-occupées (avant tout des villas). Les politiques se méfient d'un risque de surrégulation, ont une orientation libérale mais n'excluent pas une politique foncière active.

Piste de solution: la commune met en place les conditions permettant la création de «coopératives de quartiers» sur les sites bien équipés. Après l'élaboration d'une vision commune, ces quartiers deviennent la propriété de leurs habitantes et habitants, ce qui les responsabilise et les amène à s'approprier le quartier pour le concevoir selon leurs propres besoins. La commune fixe des exigences supplémentaires (p. ex. affectations publiques, logements à

loyer modéré, espaces extérieurs de qualité) et crée simultanément des incitations en vue d'augmenter la valeur au moyen d'un indice d'utilisation du sol plus élevé, d'une réduction des distances légales ou d'autres avantages. La densification doit se faire progressivement et non à grande échelle. Des logements de remplacement adaptés aux besoins des aînés avec un espace extérieur doivent être créés pour les personnes âgées qui vivent seules dans des villas sous-utilisées.



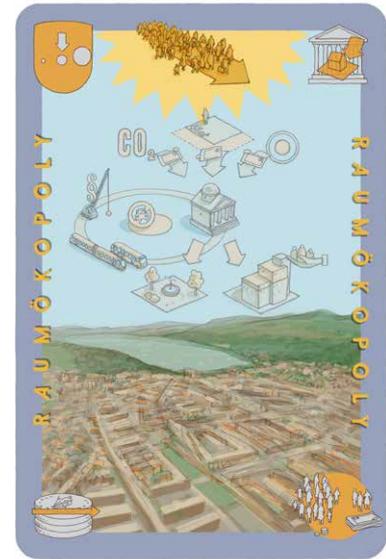
Groupe 3: petite ville

Groupe 4: ville de taille moyenne comme Bienne

Le groupe 4 s'est penché sur le scénario d'une ville de taille moyenne avec des finances équilibrées mais un nombre élevé de personnes ayant un faible revenu. Les politiques ont clairement pris position en faveur d'une politique foncière active et en ont inscrit les principes dans la loi.

Piste de solution: la ville doit devenir attrayante pour tous les groupes de la population et favoriser une mixité sociale à l'échelle de l'agglomération.

1. Intensification de la politique foncière active: la ville attribue des droits de superficie à des projets de logements d'utilité publique tout en veillant à un contrôle régulier des revenus; d'autre part, elle met en œuvre ses propres projets pilotes d'urbanisme.
2. Amélioration des conditions générales pour la planification: la ville inscrit dans la loi une augmentation générale des possibilités de bâtir. Les projets d'habitation innovants ou visant à accroître le parc de logements à loyer modéré peuvent bénéficier d'indices d'utilisation du sol plus élevés. Tous les projets de construction (y c. les rénovations) doivent cependant prévoir une part minimale de logements à loyer modéré.
3. Financement: cette politique est financée par la création d'une taxe sur la consommation de surface d'habitation supérieure à la moyenne (plus de 46 m² par personne) et d'une taxe sur le CO₂ (y c. l'énergie grise). Une taxe est aussi prélevée dans toute l'agglomération pour décharger la ville-centre qui prend en charge une bonne partie des offres publiques.
4. Pilotage du développement urbain: la ville doit soigner sa promotion en tant que site économique, tant pour les entreprises existantes que pour de nouvelles entreprises, valoriser les espaces publics et renforcer les transports publics ou étudier la possibilité d'un centre sans voiture.



Groupe 4: ville de taille moyenne

Changer de perspective permet de voir grand

La difficulté réside dans le détail – bien des idées doivent être encore approfondies et minutieusement étudiées. Les taxes proposées exigent par exemple un mécanisme défini de façon précise et un instrument de contrôle, ce qui, dans le contexte actuel, est en partie difficile à mettre en œuvre tant au niveau juridique que surtout politique. Cela n'était cependant pas le but de ce laboratoire du futur. L'idée était plutôt de se donner du courage pour des propositions vraiment radicales telle que l'abolition de la propriété en argumentant du point de vue de l'économie et de l'aménagement du territoire. À cet égard, le laboratoire du futur a aussi montré qu'il n'est pas non plus toujours facile de s'imaginer un monde totalement différent. La prise en compte d'autres perspectives a néanmoins permis aux participantes et participants d'apprendre quelque chose. Reste à espérer que cette expérience leur donnera le courage nécessaire pour formuler des propositions plus radicales dans leur quotidien professionnel. C'est ce que nous verrons dans 30 ans.

Expérimentations autour de l'urbanisme transitoire

Filippo Medolago, urbaniste

Leah Tillemans, Aménagiste au Service cantonal des constructions et de l'aménagement SeCA, Fribourg

Sandro Jenzer, responsable de projet, Panorama AG

Les utilisations transitoires ont des potentiels qui sont souvent sous-estimés. Pour les réaliser, il faut un mélange de compétences et d'instruments différents. C'est ce qu'ont montré deux expériences menées en deux endroits différents sous la devise «Penser - Agir - Réaliser».

Notre laboratoire du futur a exploré la question de l'urbanisme transitoire dans le processus de production de la ville. Nous avons ainsi tenté d'explorer le potentiel des usages solidaires et alternatifs d'un espace en friche¹. Ces espaces-temps, auparavant plutôt investis par des acteurs culturels ou associatifs, ont longtemps été délaissés par les acteurs du projet urbain - pouvoirs publics et les opérateurs privés. Aujourd'hui ces derniers s'y intéressent de près. L'urbanisme transitoire et la préfiguration réduisent le fossé entre le temps long du projet et le temps court de la gestion, en créant des itérations entre l'action et l'occupation d'un site et sa planification.

Une démarche «in-situ» sensorielle

C'est dans cet esprit que notre laboratoire s'est proposé d'expérimenter une nouvelle pratique basée sur l'investissement d'un lieu sur un temps très court, un week-end, en stimulant les participants à une réflexion «sprint» et la mise en œuvre des idées en passant du crayon à l'acte par l'intervention physique sur site. Nous avons axé notre expérimentation sur trois volets principaux: imaginer, investir, gérer. Le volet imaginer se concentre sur le développement d'une vision et une stratégie pour le site dans le temps et le rôle du transitoire dans cette perspective. Le volet investir aborde les actions concrètes à mener sur le terrain. Et enfin le volet gérer se propose d'explorer les acteurs du transitoire, les montages possibles et la façon de pérenniser ou au contraire de faire évoluer ces usages dans le temps.

Dans cet esprit exploratoire, nous avons cherché à mélanger les métiers, de l'artistique au manager afin d'engager un savoir-faire transversal et créatif. Les ateliers regroupaient participants, organisatrices et expertes et étaient pensés dans un esprit de «micro-permanence» sur le site et de convivialité.

Laupen: Façonner l'avenir par le transitoire

L'atelier de Laupen (BE), organisé les 21 et 22 mai 2022, a réuni une quinzaine d'étudiantes et d'étudiants en aménagement du territoire de la Haute école spécialisée de Rapperswil et deux jeunes experts, une juriste et un urbaniste. La Bahn-Aue, vaste espace situé dans le prolongement de la gare est identifié comme un espace stratégique de transformation dans le concept spatial de la commune (REK)². Au bout de cet espace, le Tanklager, soit

¹Paul Citron nomme ces espaces des « temps morts du projet urbain », « Paul Citron, les temps de l'urbanisme durable : cycle d'entretiens UrbaTime », Revue Sur-Mesure [En ligne], 6 | 2021, mis en ligne le 24/06/2021

des citernes désaffectées, propriété de la commune ont concentré nos réflexions et interventions. La commune y projette un redéveloppement dans un horizon d'une dizaine d'années, mais sans avoir pour le moment de direction. Cette situation donnait tout son sens à une dynamique de projet collective questionnant la programmation possible.

Dans le volet imaginer, les participants et les participantes se sont interrogés sur les futurs possibles, mettant en évidence que le site présentait avec quelques interventions relativement légères un potentiel pour des usages sportifs et culturels. La mutabilité du site a également été questionnée. Le caractère fermé et inaccessible du site, sa localisation en extrémité de la commune et son caractère délabré ont été identifiés comme des défis. Dès lors, une première stratégie globale s'est imposée progressivement durant l'atelier pour le volet investir, celle de révéler le site par des micro-interventions afin d'amorcer une dynamique d'ap-

ropriation du projet par les acteurs locaux. Par l'usage de matériels récupérés, les participantes et participants ont créé de petites interventions ludiques permettant d'attirer le regard des passants sur le site, de susciter une curiosité pour ce qui se passe à l'intérieur du site et de questionner sur le futur du site.

Cette stratégie d'amorce, initiée par le groupe, a été imaginée dans le cadre de notre atelier comme le temps zéro de l'intervention qui serait suivi d'une phase de participation et de génération d'idées menée dans l'idéal par des actrices et acteurs du terrain, elle-même suivie d'une phase de test d'usages sur le site. L'objectif étant que d'ici à deux ans, il y ait un réseau d'acteurs consolidé capable d'influer sur la programmation pérenne. Cette vision stratégique a été représentée sous forme de frise sur un mur du Tanklager. À Laupen, et malgré le fait que nous ne nous sommes pas penchés plus avant sur la phase «gérer», la démarche a en partie réussi

puisque à la suite de notre intervention un groupe de jeunes a exprimé leur intérêt de se constituer en association afin d'imaginer et d'investir le site. Aujourd'hui cette démarche se poursuit.

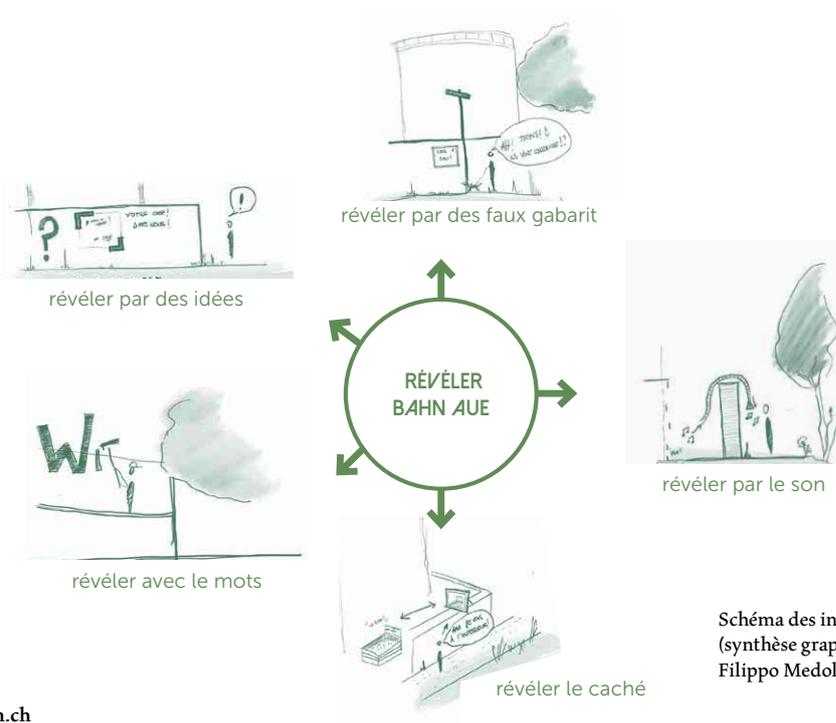
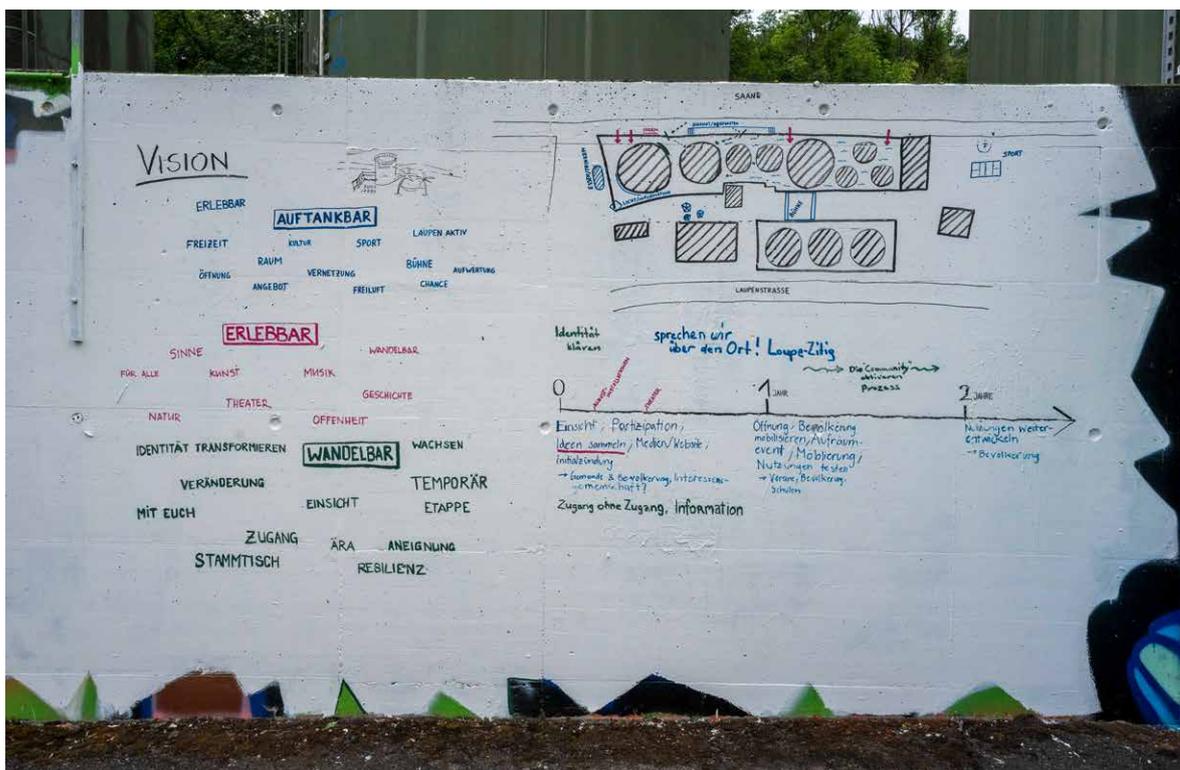


Schéma des interventions
(synthèse graphique
Filippo Medolago)



Le mur avec la vision et l'esquisse de la stratégie élaborée par les étudiants (photo Tim Furrer)

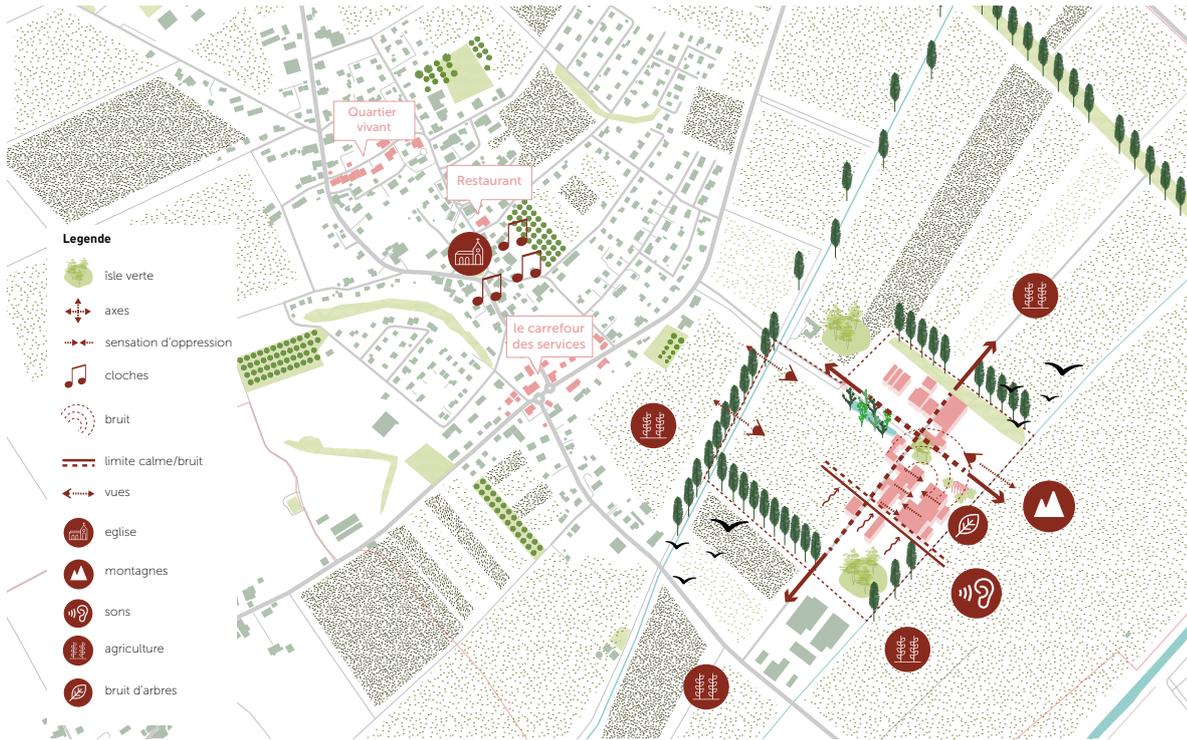
St-Aubin AgriCO: Le Temps comme outil du projet

A St-Aubin (FR), commune de 1'500 habitants, un vaste site de 27 ha laissé vacant par le départ de Novartis était notre terrain de jeu. Un grand projet de campus dans le domaine agroalimentaire y est conduit par le Canton de Fribourg par le biais de son Établissement cantonal de promotion foncière (ECPF). Le plan d'aménagement de détail en force, le développement du site peut débiter mais sa réalisation s'échelonne sur une décennie. La question du transitoire s'est alors posée de la façon suivante: comment utiliser au mieux les temps morts du projet pour créer des liens entre ce lieu, la nouvelle ville industrielle qui s'y projette et la région environnante.

Pour y répondre, une petite équipe de projet s'est composée de récents diplômés et diplômées en urbanisme, de jeunes professionnels, d'un photographe, et d'experts et d'expertes dans le domaine de la participation et du transitoire. Un mot d'ordre: expérimenter le site en immersion pendant deux jours et une nuit. Une première journée a été consacrée au diagnostic et à la vision du site (imaginer et investir), à travers une approche sensorielle pilotée par David Meynard de Récipro-cité (diagnostic sensible, projection dans le quotidien des utilisateurs actuels et futurs, balade urbaine). La deuxième journée (investir et gérer) a permis d'explorer les différents montages opérationnels du transitoire, en s'appuyant sur les expériences de Sonia Te Hok de l'association française Yes we camp.



lien vers la vidéo



Diagnostic sensible issu du travail avec David Meynard (élaboration graphique Filippo Medolago)

Pour cet atelier, nous avons proposé que le travail se concrétise par la réalisation de maquettes pour le diagnostic et les propositions d'action en lieu et place d'interventions sur le site.

Le site d'AgriCO présente un défi pour une démarche d'urbanisme transitoire, de part son emplacement isolé des centralités urbaines au coeur d'une région périurbaine et rurale. Les programmes transitoires classiques qui s'appuient sur le potentiel de fréquentation du site (buvette, pop up store, etc) n'y font pas véritablement sens. Nous avons proposé une gradation des interventions:

- ◇ tout d'abord des interventions légères visant à faire profiter la population des qualités paysagères et récréatives du site (chemins de promenade, espaces de jeux pour les enfants, mur de grimpe par exemple);
- ◇ ensuite la mise en place physique d'une "maison de projet", lieu ouvert sur l'extérieur, s'est imposée comme un élément clé pour générer un dialogue entre les différents acteurs du devenir du site et faire émerger des projets;
- ◇ enfin, la réalisation d'événements ponctuels sur le site (festival, exposition, marché, etc) capables de toucher un public plus large et de lui faire découvrir ce lieu insolite.



Les participants lors de la séance avec David Meynard (photo Théophil Picard)



Moment de travail collectif autour de la maquette du site élaborée par les participants (photo Théophil Picard)

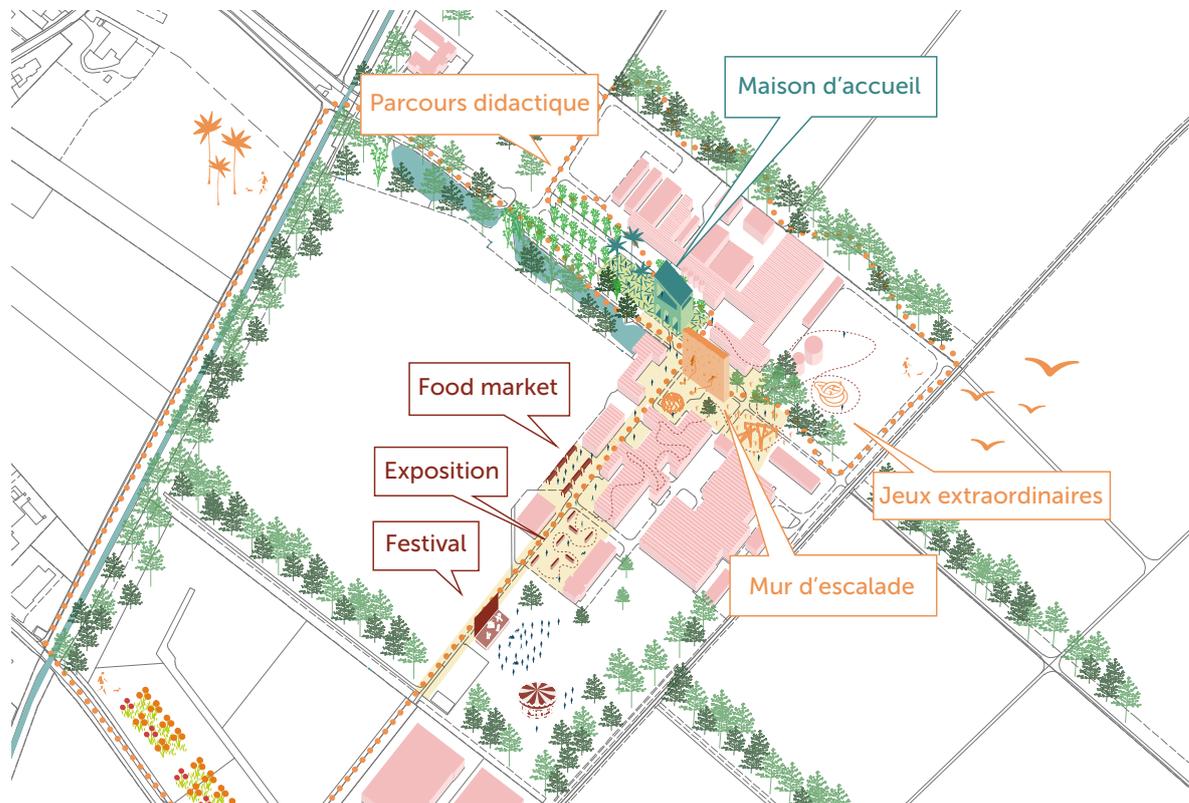
Quels enseignements?

L'expérimentation faite dans ces deux ateliers nous a démontré que le transitoire requiert la combinaison de plusieurs savoir-faire et des outils différents. À Laupen la vision s'est établie sur trois grands axes: Erlebbar, Auftankbar, Wandelbar. Les outils mis en place ont été basés sur une tactique du «choc» en habillant le site afin de le révéler vis-à-vis de ses riverains. À St-Aubin la méthode était différente. L'important travail

d'analyse et de compréhension des enjeux nous a porté à réfléchir le site plutôt comme un catalyseur d'identité et d'une nouvelle culture du travail, liée à l'expérience de l'utilisateur. Le lieu est devenu la clef de lecture du site, à la fois par son architecture et son paysage mais surtout par sa capacité à faire société, grâce à une nouvelle programmation éphémère, en créant les liens nécessaires à sa transformation.



Axonométrie de la stratégie pour le site Bahn-Aue à Laupen (élaboration graphique Filippo Medolago)



Axonométrie de la stratégie pour le site AgriCo à Saint Aubin (élaboration graphique Filippo Medolago)

Planifier au travers de règles de droit?

Sahra Lustenberger, responsable de projet, Panorama SA
Sandro Jenzer, responsable de projet, Panorama SA

L'une des particularités de la planification est que nous ne connaissons souvent pas le résultat dès le départ. Dans certaines procédures, c'est voulu et c'est l'objectif déclaré. D'un autre côté, il existe des planifications dont personne n'a prévu l'aboutissement. C'est ce qui s'est passé dans ce laboratoire.

Les planifications ont ceci de particulier que l'on n'en connaît souvent pas d'emblée le résultat. Dans certaines procédures, cette situation est voulue et c'est précisément le but à atteindre. Il y a aussi des planifications dont personne n'a prévu le terme. C'est ce qui s'est passé dans le cas du laboratoire du futur intitulé «Planifier au travers de règles de droit?».

Nous avons commencé par réfléchir à la possibilité de réaliser un laboratoire du futur consacré aux formes d'habitation alternatives. Il existe à Berne plusieurs projets de ce type, par exemple le «pays libre» des Zaffarayas, de loin le plus connu, ou le «village de roulottes» «AnStadt» sur le site du Gaswerkareal, qui peut être vu comme son «héritier». Depuis plus de 30 ans, leurs habitants et habitantes y développent et expérimentent des modes de vie et d'habitation alternatifs en ville de Berne. Partant de ces lieux alternatifs, nous voulions discuter de la question suivante: de combien de règlements ou

de dispositions légales avons-nous besoin pour créer un habitat dans lequel on se sent à l'aise et qui favorise le vivre-ensemble?

À côté des questions de l'économie et de l'éthique dans le contexte de l'aménagement du territoire, la «planification au travers de règles de droit» avait été l'une des nombreuses idées discutées lors des ateliers organisés durant la phase de préparation de l'année du jubilé. Après avoir choisi le thème des formes d'habitations alternatives, nous avons commencé à faire des recherches et mené plusieurs discussions avec d'autres jeunes aménagistes. Au fil de ces échanges, nous avons été progressivement amenés à remettre en question notre projet initial. Pour finir, nous avons décidé de ne pas nous pencher seulement sur ce petit domaine. Nous estimions en effet que le laboratoire du futur devait avant tout approfondir et traiter les thèmes relatifs à l'avenir qui avaient été mis en avant par les jeunes aménagistes.



Nous avons donc réuni, organisé et évalué les thèmes qui pourraient être abordés lors de la conférence à l'occasion du jubilé. Ces thèmes devaient être «à la hauteur», puisque nous allions rencontrer les représentantes et les représentants des plus hauts échelons de l'aménagement territorial du pays. Nous avons donc choisi de centrer la discussion sur trois thèmes généraux: la densité, le climat et les frontières. Il s'agissait d'un choix subjectif, car nous ne voulions pas nous permettre de parler pour tous les jeunes aménagistes.



Nous avons entrepris un voyage de deux jours à travers la Suisse dans le but de mettre de l'ordre dans tous les thèmes qui nous trottaient dans la tête et dont nous avons discutés. L'objectif était d'avoir établi trois thèses à la fin du voyage et de transmettre nos idées et nos pensées par des images. Dans les grandes lignes, les thèmes approximatifs des thèses étaient déjà connus. Nous sommes donc partis à la recherche de lieux qui reflétaient le mieux possible ces thèses ou à partir desquels ces dernières pouvaient être discutées. (photos Sandro Jenzer)

L'actualité et la gravité de ces thèmes sont bien entendu discutables et contestables. Il était cependant important à nos yeux de ne pas nous pencher seulement sur des objectifs liés au territoire, ce qui aurait été une perspective par trop étroite, mais de porter aussi un regard critique sur nous-mêmes et notre activité quotidienne en tant qu'aménagistes.

Que pouvons-nous améliorer en tant qu'aménagistes?

Nous voulions dans un premier temps réfléchir sur notre propre travail. Que pouvons-nous améliorer en tant qu'aménagistes devant chaque jour trouver notre chemin dans la jungle réglementaire? Nous pouvons bien entendu nous engager pour faire en sorte de créer des lieux où il fait bon vivre avec des outils moins complexes. Dans chaque projet, la collaboration et la discussion avec les autres personnes sont au centre du travail. À cet égard, beaucoup de jeunes aménagistes estiment qu'il existe ici un important potentiel d'amélioration. Nous devons nous efforcer de discuter sur un pied d'égalité avec notre interlocuteur ou notre interlocutrice et de traduire nos idées complexes d'aménagistes dans des phrases et des images compréhensibles. Les rapports, le plus souvent très techniques, ne sont pour cela pas un outil adéquat. Nous devons nous appliquer à faire en sorte que le plus de monde possible puisse participer au dialogue. Nous devons être attentifs aux évolutions des modes de vie, mettre à disposition des informations, même en dehors de mises à l'enquête publique et aller vers les gens. L'Internet peut nous y aider, mais il ne peut pas remplacer un entretien personnel entre un membre de la commission des constructions, une voisine, un membre d'une association ou une collègue de travail. Utilisé de façon pertinente, il consti-

tue cependant un élément clé de la communication de demain et, en tant qu'aménagistes, nous devons nous familiariser avec cet outil, non seulement en tant qu'utilisateurs et utilisatrices mais aussi en tant que producteurs et productrices de contenus.

Quelle stratégie pour le Projet de territoire Suisse?

Le Projet de territoire Suisse va être révisé de façon à pouvoir être un instrument efficace pour relever les défis à venir. Dans ce contexte, la COSAC et l'ARE nous ont demandé, à nous les jeunes aménagistes, quels sont les thèmes qui nous préoccupent? Après avoir longuement réfléchi à la question, nous estimons qu'il est indispensable d'intégrer la thématique du changement climatique dans la révision du Projet de territoire Suisse et dans les plans directeurs aux niveaux cantonal, régional et communal. Dans notre quotidien professionnel, nous sommes en effet confrontés au constat que l'aménagement du territoire, qui devrait en soi satisfaire aux principes du développement durable, ne les applique pas toujours ou ne peut pas toujours les appliquer pour diverses raisons. En tant qu'aménagistes, nous devons donc prendre notre courage à deux mains et définir comment l'aménagement du territoire peut être adapté aux changements climatiques à court, moyen et long terme et comment la planification peut nous permettre de réagir à ces changements. Nous devons faire en sorte que l'aménagement du territoire contribue à l'avenir encore plus à la neutralité climatique de la Suisse et à la protection du climat. Pour y parvenir, nous devons dans un premier temps clarifier aussi vite que possible ce que cela veut dire et comment nous pouvons le mettre en oeuvre.



Thèse 1: lorsque nous parlons de densité, nous avons tous une image différente en tête. Montrons ce que l'on entend par «densité».

De quel système l'aménagement du territoire suisse a-t-il besoin?

Dans notre travail quotidien, nous sommes en permanence confrontés à des frontières/à des limites. Certaines d'entre elles sont de nature physique et peuvent être surmontées à condition de faire les efforts nécessaires. Les frontières qui figurent sur les plans et sur les cartes sont en revanche bien plus compliquées, car elles ne se laissent pas simplement dépasser. Ces frontières sont en effet plus dans nos esprits que dans la réalité bâtie. Il ne fait aucun doute qu'une certaine organisation de notre espace est

nécessaire et que c'est à cette condition qu'il est possible de l'aménager de façon mesurée et rationnelle. Les frontières sont cependant plus souvent un obstacle qu'une véritable aide. Que pouvons-nous donc faire? Faut-il simplement supprimer toutes les frontières à l'intérieur de la Suisse (nous laisserons pour l'instant de côté la question de la frontière nationale)? Napoléon avait déjà essayé de réorganiser la Suisse, mais (excepté la forme moderne de l'État suisse) il n'en reste rien de plus que des plaques de rue colorées dans la vieille ville de Berne.

Thèse 2: le climat est omniprésent et continuera de nous accompagner à l'avenir. Dans toute ville, village ou gare.



Nous ne voulons cependant pas voir tout en noir. En tant qu'aménagistes, nous sommes conscients que nous devons discuter et agir ensemble. C'est aussi ce à quoi sert la COSAC. Mais à la fin de la journée, chacune et chacun retourne de nouveau derrière ses frontières. Nous devons travailler plus résolument en vue de dépasser, au moins au niveau de l'aménagement du territoire, les espaces fonctionnels et les frontières mouvantes mises en évidence dans le contexte du Projet de territoire Suisse et de trouver des solutions globales. Nous devons sensibiliser les acteurs et créer des espaces de discussion en dehors des structures qui se sont développées au fil du temps. Relier, faire participer, mais sans négliger le travail des professionnels de l'aménagement. Cette tâche est loin d'être une évidence, nous le reconnaissons volontiers, puisque nos liens avec les conditions locales et nos habitudes de travailler à cet échelon sont l'un des piliers de notre ADN.

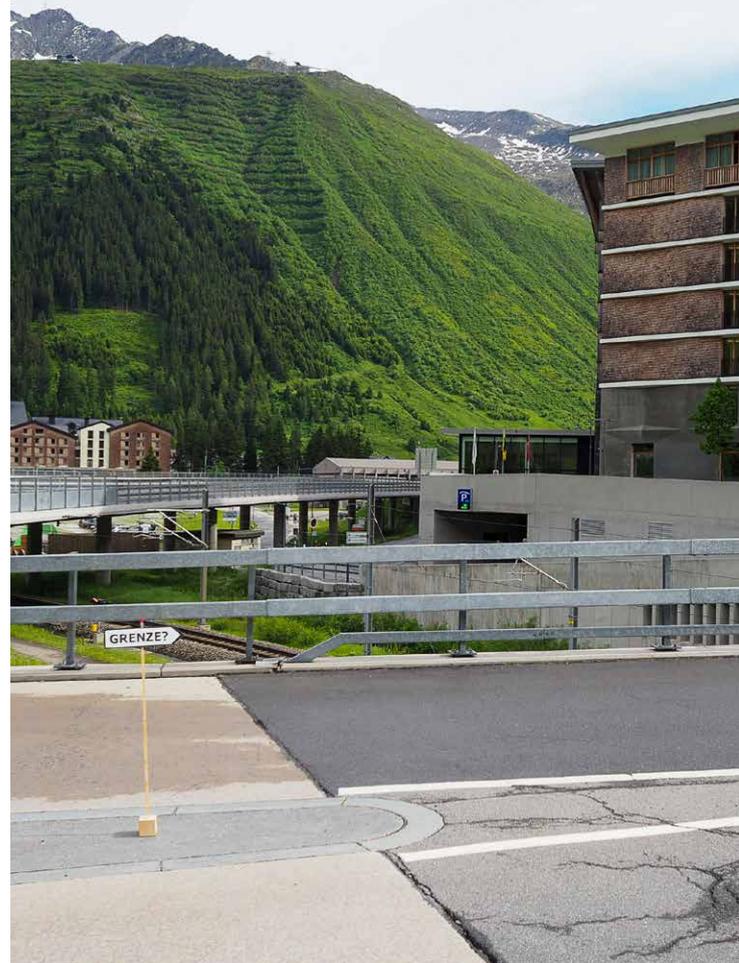
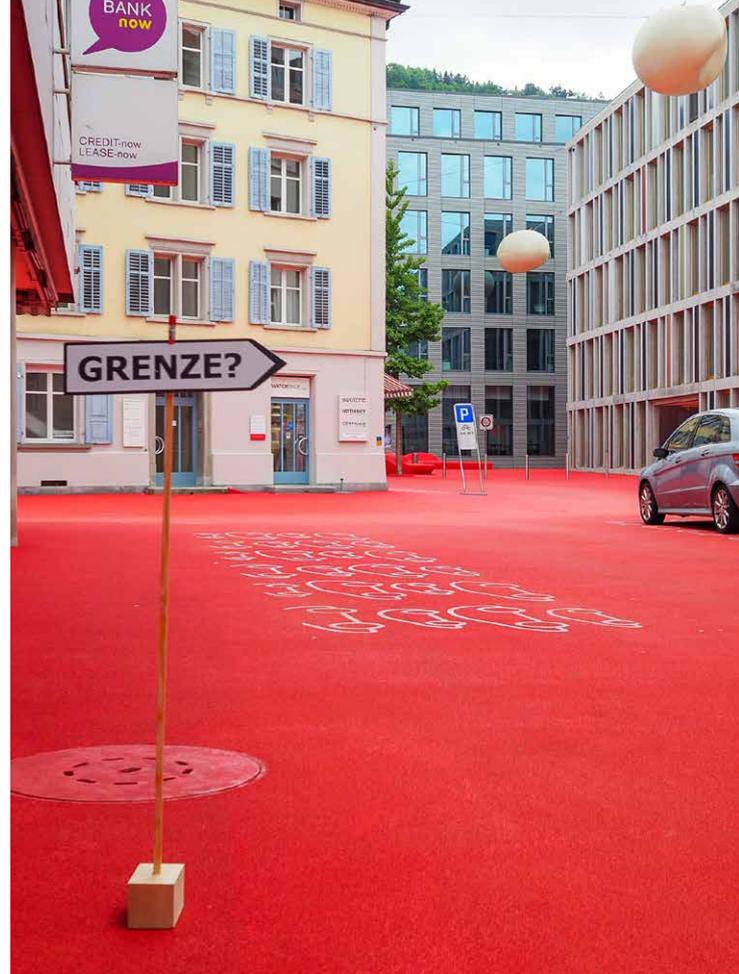
Les thèses qui suivent, formulées sur les trois niveaux étatiques, ont fait l'objet de discussions animées lors de la conférence du jubilé. Certaines thèses n'étaient pas une surprise tant est qu'elles font régulièrement l'objet de nouveaux débats depuis le début de l'aménagement du territoire en Suisse. Dans un contexte d'aggravation croissante des conditions climatiques et sociétales, il est cependant plus urgent que jamais de trouver des solutions efficaces.

Le laboratoire du futur n'est malheureusement pas en mesure de proposer des solutions; pour cela le cercle des participantes et participants était trop restreint et ses vues par trop unilatérales. Nous invitons et encourageons cependant à poursuivre ce débat et à réfléchir aussi sur ces grandes questions qui sinon tendent à se perdre trop souvent dans le labyrinthe des lois dans notre travail quotidien.

Nous invitons tout le monde à discuter, critiquer ou rejeter les thèses suivantes:

- ◇ En tant qu'aménagistes, nous devons améliorer notre communication. Nous devons transmettre nos idées avec des images et des émotions.
- ◇ Un seul objectif doit à l'avenir guider notre action et la révision du Projet de territoire Suisse: un aménagement du territoire suisse qui contribue le plus possible à la protection du climat et s'adapte aux conséquences inévitables du changement climatique.
- ◇ Notre système n'est pas en mesure de fournir les meilleures solutions pour relever les défis qui s'annoncent. Nous devons dépasser les frontières qui existent dans nos esprits et sur le papier.

Thèse 3: Les dépassements de limites se produisent physiquement et psychiquement tous les jours. Essayons de les utiliser comme une opportunité.



L'aménagement du territoire peut-il être équitable?

Lars Kaiser, Urbanist & Stadtenthusiast, Urban Equipe

25

Concevoir cinq thèses, les refléter, en discuter longuement, les élargir avec des essais et finalement en tirer des conclusions et des connaissances: telle était l'approche du laboratoire du futur face à la difficile question de savoir si l'aménagement du territoire pouvait être équitable.

Dans quelle mesure l'aménagement du territoire actuel en Suisse est-il équitable? Et peut-il, voire doit-il l'être? Voilà les questions sur lesquelles s'est penché le laboratoire du futur composé de Lars Kaiser, Fabian Stöckli, Lena Wolfart, Tim Van Puyenbroeck et Tobias Sonderegger.

Nous nous sommes demandé si et comment l'aménagement du territoire, en tant que discipline, favorise la cohésion sociale et contribue au respect du droit à l'équité et à l'égalité. Il s'agit d'examiner les réalisations et les acquis de l'aménagement du territoire et d'évaluer l'armature formée par les lois, les règles et les instruments. À cet égard, il convient de distinguer entre l'équité (ou l'iniquité) systémique qui procède de la combinaison de l'État de droit et de la démocratie (compensation des charges, droits fondamentaux) et l'équité qui peut être favorisée ou entravée par les procédures de l'aménagement du territoire (choix des instruments, implication de certains groupes de population, etc.).

Élaboration des thèses: quelles sont les questions déterminantes?

Pour pouvoir travailler sur cette vaste notion qu'est l'équité, nous avons dû commencer par la concrétiser: plutôt que de nous demander où l'aménagement du territoire serait inéquitable, question à laquelle

il nous semblait très difficile voire impossible de répondre, nous avons analysé des situations sociétales qui présentent un lien clair avec le territoire et qui sont caractérisées par des inégalités.

Au terme de cette analyse, nous avons formulé cinq thèses que nous avons utilisées pour la suite du projet:

1. «En Suisse, la pauvreté est considérée comme faisant partie du système.»
2. «La transition en matière de transports est une opportunité qui doit permettre une mobilité plus équitable pour tous et plus de vérité des coûts dans ce domaine.»
3. «Les processus démocratiques ordinaires actuels ne tiennent pas suffisamment compte de la diversité de la société.»
4. «Le système de société actuel n'est pas fait pour plus de participation puisqu'il mène à plus d'exclusion.»
5. «Ce que l'on comprend communément par équité n'est pas compatible avec le principe de la propriété privée.»

Réflexion: que pense la génération actuelle des aménagistes?

Notre travail n'est pas indépendant ou neutre. Nous pouvons et devons nous positionner. Pour cette raison, il nous a paru important qu'un grand nombre de jeunes aménagistes puissent participer à notre réflexion. Dans un premier temps, nous avons donc soumis nos thèses en allemand et en français à tous les aménagistes qui participaient aux laboratoires du futur pour leur permettre de réagir. Cette étape a été l'occasion de nouer des contacts précieux et nous avons reçu des retours sur la plupart des thèses.

Les thèses ont ensuite été présentées et discutées lors de l'assemblée générale de la Fédération suisse des urbanistes (FSU) qui s'est tenue le 13 mai 2022. Leur présentation a été précédée par un exposé introductif du professeur de sociologie Ueli Mäder sur le thème «Abolir les (in)justices». La discussion avec les participants et participantes a fait apparaître sur certains points des opinions très différentes et parfois opposées.

Alors que nous avons formulé nos thèses de manière ouverte et essayé à dessein d'éviter de faire référence à l'aménagement territorial, elles ont été discutées directement en lien avec l'aménagement du territoire en Suisse. Nous avons été surpris par le fait que pour certaines



personnes, certains thèmes comme la pauvreté ne sont pas considérés comme importants ou ne sont pas perçus comme un problème relevant de l'aménagement du territoire.

Il est aussi apparu clairement que si une grande partie des personnes présentes considèrent que la propriété fait partie du problème de l'inégalité, ils ne la questionnent pas davantage, alors qu'il s'agit d'une construction sociale qui s'est développée dans le temps. Dans l'ensemble, l'abolition de la propriété foncière était considérée comme impossible dans les conditions actuelles. De même, la thèse sur la participation a été discutée exclusivement en rapport avec les procédures de participation formelles. La participation numérique et l'élargissement des offres de participation ont certes été aussi discutés, mais peu de personnes semblaient prêtes à penser hors des sentiers battus, notamment pour porter un regard

critique sur l'«éthique inéquitable de l'aménagement du territoire», qui s'est construite au fil du temps.

Après avoir légèrement adapté nos thèses suite à cette discussion, nous avons pu les présenter une seconde fois à des aménagistes expérimentés lors de la manifestation du jubilé de la COSAC le 30 juin 2022. Contrairement à l'assemblée de la FSU, les personnes présentes étaient exclusivement issues des services administratifs cantonaux. Le matin, nous avons pu présenter l'état de nos travaux et nos thèses remaniées à l'ensemble du public. L'après-midi, elles ont été discutées au sein d'un petit groupe animé par Andrea Näf-Clasen, l'aménagiste cantonale du canton de Thurgovie.

Les thèses ont été remises en question de façon moins critique ; en même temps, elles ont fait l'objet d'une discussion plus ciblée, ce qui peut s'expliquer par le profil des personnes présentes. Les discussions et les entretiens ont été très inspirants et nous ont renforcés dans notre sentiment d'être sur la bonne voie.

Essais: que pensent les autres?

Après avoir ainsi discuté de nos thèses avec des aménagistes expérimentés spécialisés dans différents secteurs, il était temps de faire appel à des personnes travaillant dans d'autres métiers.

Nous souhaitions en particulier savoir ce que des personnes spécialisées dans d'autres domaines pensaient de nos thèses, soit parce qu'elles sont directement concernées par une inégalité inhérente à l'aménagement du territoire, soit parce qu'elles représentent un groupe concerné par celle-ci. Existe-t-il des nouvelles façons de voir dont nous n'aurions pas encore entendu parler et qu'il vaut la peine de prendre en considération? Nous espérons que ces retours et ces essais nous aideraient à enrichir notre réflexion. Parmi les personnes qui nous ont répondu et envoyé un texte, on peut citer Ramón Casutt (partenaire chez Konova AG, un bureau de conseil d'entreprise), Diana Frei (cocheffe de la rédaction de Surprise Magazin, un journal de la rue distribué dans

toute la suisse allemande), Michael Töngi (conseiller national, groupe Les Vert-e-s, Lucerne), Wenzel A. Haller (libre penseur) ou Silas Hobi (secrétaire général d'actif-traffic, une association indépendante qui s'engage pour une mobilité porteuse d'avenir).

Analyse & enseignements: que pensons-nous?

La prochaine étape prévue est de permettre aux jeunes aménagistes d'intervenir une nouvelle fois dans la discussion. Pour cela, nous leur enverrons les essais que nous avons reçus et que nous aurons préalablement analysés pour qu'ils puissent y porter un regard critique.

Élaborer et affûter nos thèses a pris un certain temps, mais ce travail a été l'occasion de discussions passionnantes. Un coup d'œil sur les médias et au fait que l'augmentation du coût de la vie va aggraver les inégalités montre qu'en automne 2022, le thème de l'(in)égalité est plus actuel que jamais. Nous sommes tout à fait conscients de la situation privilégiée à partir de laquelle nous pouvons formuler cette critique, mais nous avons essayé autant que possible de travailler de façon réaliste et orientée vers la pratique, de nous remettre en question et de rester ouverts à la discussion.

Il est en outre évident que l'inégalité est inhérente au système. Lors des discussions avec les professionnels, il était rarement question de l'aménagement du territoire comme discipline. Certaines personnes avaient cependant de la peine à regarder la situation autrement qu'à travers leurs lunettes d'expertes et d'experts et à discuter des thèses dans un contexte plus large. On peut donc supposer que la sensibilité à la question de l'équité et de l'égalité n'est pas assez présente au sein de la discipline et au quotidien. Ce constat est en soi déjà très précieux et correspond à notre expérience quotidienne. Il est en revanche difficile d'estimer l'implication et l'intérêt des personnes externes à notre domaine. Nous n'avons malheureusement reçu que peu de contributions. Nous aurions en particulier souhaité davantage de collaboration de la part d'organisations qui participent au débat politique et façonnent l'opinion. Les contributions que nous avons reçues sont cependant intéressantes et permettront d'enrichir la discussion. Nous sommes curieux de découvrir ce que la jeune génération en pensera.

La brochure finale avec les essais commentés est en travail et sera publiée au printemps 2023 sur les canaux de la COSAC.



lien vers le site internet
gerechterplanen.jetzt

Un regard sur le passé et vers l'avenir

Marco Maurer, urbaniste
EspaceSuisse

Comme l'ensemble de l'année du jubilé de la COSAC, la manifestation organisée le 30 juin 2022 au Landhaus à Soleure était placée sous le signe de l'avenir. Les jeunes aménagistes y ont présenté les résultats (provisoire) de leurs laboratoires du futur à la centaine de personnes présentes, aménagistes cantonaux ainsi que collaboratrices et collaborateurs actuels et anciens des services d'aménagement du territoire. L'après-midi, les participantes et participants ont discuté de manière animée sur les différents aspects et conclusions des laboratoires dans le cadre de cinq ateliers.

Ensuite, un débat réunissant Giancarla Papi (cheffe du Service des constructions et de l'aménagement du canton de Fribourg et présidente de la COSAC), Martin Sandtner (aménagiste cantonal du canton de Bâle-Ville et vice-pré-

sident de la COSAC), Damian Jerjen (directeur d'EspaceSuisse) et Maria Lezzi (directrice de l'Office fédéral du développement territorial) a été l'occasion de nouer la gerbe et de tirer des conclusions. Une question en particulier était au centre de la discussion: qu'est-ce qui a changé et qu'est-ce qui n'a pas changé après 50 ans de COSAC?

Un premier point à noter est que deux femmes et deux hommes étaient assis sur l'estrade, ce qui aurait été inimaginable il y a 50 ans. Les quatre intervenantes et intervenants s'accordaient sur le fait qu'avec la première révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT₁), l'orientation du développement de l'urbanisation vers l'intérieur et le changement climatique, les enjeux se sont complexifiés. Selon Maria Lezzi, nous devons désormais nous occuper beaucoup



Discussions animées dans les expositions des laboratoires du futur sur le temps de midi (photos: Bernhard Künzler).



Le travail des laboratoires du futur sera évalué de manière critique lors de discussions de groupe l'après-midi.

plus des conséquences du changement climatique que par le passé, en particulier dans les villes, car le phénomène s'intensifie. Lorsque la LAT est entrée en vigueur il y a plus de 40 ans, elle était encore orientée sur l'extension des zones à bâtir, même si son objectif principal était de séparer les zones constructibles des zones non constructibles. Les défis actuels exigent de toutes autres compétences, approches et instruments, en particulier pour orienter l'urbanisation vers l'intérieur du milieu bâti.

Parallèlement à la discussion, les participants et participantes étaient invités à répondre à trois questions: où en sera l'aménagement du territoire en Suisse dans 30 ans? A quoi devons-nous nous attaquer au cours des deux à trois prochaines années? Quelles sont les prochaines étapes concrètes que nous devons entreprendre immédiatement? Les points suivants ont été particulièrement souvent mentionnés:

Changement climatique: les personnes présentes estiment que le changement climatique est un thème extrêmement important à longue, moyenne et courte échéance. Ce problème ne peut pas être résolu du jour au lendemain et il nous occupera sans relâche. Dans 30 ans, la Suisse devrait être climatiquement neutre et le changement climatique devrait avoir reçu l'importance juridique qu'il mérite. Pour cela, il faudra poursuivre ces prochaines années le développement des énergies renouvelables et de l'infrastructure verte et s'attaquer aux îlots de chaleur. Certaines réponses proposaient à cet égard d'inscrire la protection du climat et l'adaptation au changement climatique dans la LAT et de les intégrer au Projet de territoire Suisse.

Durabilité: le thème de la durabilité va de pair avec celui du changement climatique. Cette question va aussi nous occuper à long terme; le développement doit être durable non seulement sur le plan écologique, mais aussi sur les plans social et économique. Le territoire doit être aménagé de façon à pouvoir aussi répondre aux besoins de nos petits-enfants («enkeltauglich»). Les politiques sectorielles doivent être coordonnées entre elles dans une perspective de durabilité. Dans 30 ans, l'aménagement du territoire devrait être «tourné vers l'avenir» et «équitable», «fondé sur un processus participatif plus large» et «plus social». L'aménagement du territoire a gagné en importance dans le débat politique et jouera un rôle toujours plus central à l'avenir.



De gauche à droite: Martin Sandner, Giancarla Papi (tous deux de la COSAC), Damian Jerjen (EspaceSuisse) et Maria Lezzi (ARE) tirent des conclusions des laboratoires du futur sur la scène.

Conversation entre Ariane et Filippo

Cette conversation est le fruit d'un échange de courriels entre Filippo Medolago (FM) et Ariane Widmer (AW). Elle porte sur l'évolution du métier d'urbaniste en Suisse en lien avec les enjeux actuels.

FM: Diplômé en projet urbain à l'Institut Français d'Urbanisme, j'ai appris que notre métier entretient une forte relation avec le dessin. Une de mes professeures que j'estime profondément, Ariella Masboungi, répétait que «dessiner c'est penser». À mon sens, aucune phrase n'est plus appropriée à notre métier! Néanmoins j'ai l'impression que nous avons perdus cette belle relation avec «le crayon» capable de nous faire rêver. Et toi, Ariane, qu'en penses-tu?

AW: Je partage pleinement cette idée que «Dessiner c'est penser». C'est probablement mon côté architecte qui m'a poussé à ne jamais abandonner le dessin, aussi à la grande échelle. Car le dessin et le projet sont de précieux outils de recherche et de synthèse non seulement en architecture mais aussi en urbanisme et en aménagement du territoire. Le projet permet d'aborder le territoire en trois dimensions, contrairement au zonage qui le réduit à une chose abstraite, limitée à deux dimensions.

FM: Pour autant, la façon dont nous faisons la ville aujourd'hui me semble se dissocier de cela. J'ai l'impression que nous sommes passé d'un métier capable de façonner l'avenir à un métier qui cherche à le figer par des lois et des restrictions.

AW: Organiser le territoire et la ville nécessite pour moi des lois et des régulations pour veiller à l'intérêt collectif et pour prendre soins des plus faibles. Les lois offrent un cadre de sécurité. Et il y a toujours des marges d'interprétation. Le problème n'est souvent pas l'outil mais la manière de l'utiliser.

Quant à notre métier, les enjeux territoriaux ont fortement évolué cette dernière décennie. Cela impacte forcément notre manière d'exercer. D'une part, nous devons faire face à l'impressionnante raréfaction des ressources, y compris celle du sol, mais également aux changements rapides de notre société sous l'influence de plusieurs mégatrends comme le réchauffement climatique, la mondialisation, la numérisation et le développement démographique. Dans ce contexte nouveau, les compétences attendues de la part de l'aménagiste ou de l'urbaniste sont toutes autres. Il doit apprendre à prendre soin, à savoir réparer et parfois simplement à gérer et améliorer l'existant. Mais il doit aussi continuer à dessiner des visions tout en travaillant à toutes les échelles temporelles et spatiales.



Ariane Widmer (AW)

FM: Bernardo Secchi, lors d'une visite à Paris, nous racontait que l'urbanisme «se fait avec les pieds». Nous devons nous promener sur notre territoire, aller à la rencontre des gens, découvrir les lieux par leurs paysages, par leurs odeurs, couleurs, usages, etc. En Suisse, le développement vers l'intérieur nous oblige, comme tu l'indiques bien, à aller vers une prise de soin de l'existant. Pour intervenir dans le tissu urbain existant, il est nécessaire d'avoir un regard et une approche humbles et respectueux du «déjà-là». Dessiner va signifier être capable de tisser des relations, qu'elles soient humaines (acteurs) ou physiques (projet). Celle ou celui qui dessine aura la responsabilité, de synthétiser la volonté et les propositions de tous les acteurs impliqués. Mais n'est-ce pas utopique? La «commande», - ce que l'on nous demande - ne laisse que peu de place à l'innovation. Avons-nous besoin d'un changement dans l'approche au projet urbain?

AW: La «commande» est en effet un élément clé. Les maîtres d'ouvrage ont plus que jamais une grande responsabilité de formuler leur commande en tenant compte des enjeux actuels. Car construire et développer ne peut plus se faire au «détriment de» (patrimoine, pleine terre, biodiversité, ressources, etc.) mais nécessite des démarches plus exigeantes. La commande doit s'ouvrir à des manières de faire nouvelles voire expérimentales. Je continue à beaucoup utiliser la méthode des études test car elles offrent des moments d'apprentissage collectif et de dialogue entre actrices et acteurs et permettent de trouver des réponses à des problématiques complexes.



Filippo Medolago (FM)

Mais j'aimerais revenir sur une observation que nous évoquions plus haut. L'urbaniste est de plus en plus appelé à «gérer» ou à «animer» l'existant, comme un jardinier qui veillerait à son jardin. Je pense par exemple à la question de l'animation des rez-de-chaussée dans un quartier. Il ne suffit plus de prévoir des surfaces de services pour qu'elles trouvent des occupants, mais il faut créer des liens, imaginer des occupations pour répondre aux besoins des habitantes et des habitants. Ou alors il y a évidemment aussi tout le champ des installations temporaires qui doivent répondre à des besoins d'aujourd'hui. Comment vois-tu cela? Quelles sont tes observations?

FM: Travailler le «déjà-là» nous conduit vers une nouvelle posture: d'«aménageurs», nous devenons des «managers urbains». J'aime penser que le rez-de-chaussée fait partie d'un ensemble plus large et qu'avec l'espace public, il anime nos villes. L'urbaniste David Mangin l'identifie comme rez-de-ville (RDV) avec lequel il questionne la rigidité actuelle de l'aménagement urbain. Valoriser les RDV signifie pour moi innover l'approche actuelle. Nous avons besoin de nouvelles règles capables de favoriser l'invention architecturale et le dialogue. Le rôle des rez-de-ville en tant que pièce vivante de la ville doit être revalorisé.

Dans ce cadre, l'urbanisme temporaire est sûrement un outil à mettre en œuvre de manière systématique. Penser aux espaces ouverts comme des lieux de transition, nous permettrait d'explorer et de tester de nouveaux usages avec les habitants et les usagères. L'urbanisme temporaire favorise ainsi l'intelligence collective. Il permet de nous approprier du temps et du lieu, précieux à la vie quotidienne des habitantes et des habitants. La maîtrise d'usage, peu connue chez nous, devient donc fondamentale dans l'accompagnement d'un projet. Je suis très curieux et militant pour une nouvelle

pratique de fabrication urbaine plus hybride capable de changer la commande publique en fabricant des outils qui nous permettrons d'accompagner un territoire dans sa totalité en s'impliquant dans une démarche exploratoire et participative.

AW: Notre temps d'échange arrive à son terme. Il a été très enrichissant et je t'en remercie. Je vois que nos observations se recoupent en de nombreux points. Et je sais aussi que nous ne sommes pas les seuls à essayer de réorienter nos pratiques professionnelles. Le temps pour agir est court, le chemin à parcourir pas facile. Il est d'autant plus nécessaire que notre profession relève ce défi, toutes générations confondues et avec le plus grand engagement possible.

Des excursions pour élargir l'horizon

Bernhard Künzler, ancien chef de projet plan directeur, canton de Berne

35

Les excursions organisées pour marquer le jubilé de la COSAC ont été l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de discuter ensemble et sur place d'exemples intéressants d'aménagements actuels du territoire.

Un jubilé ne peut pas se célébrer seulement sous une forme virtuelle ou écrite. Il doit aussi être une occasion pour les professionnels de se rencontrer personnellement et de discuter. Pour que ces rencontres ne soient pas limitées à la seule manifestation soleuroise, le Comité a intégré au programme du jubilé l'excursion annuelle des aménagistes – qui a eu lieu par un heureux hasard dans le canton de la présidente de la COSAC. Il a en outre demandé aux quatre groupes régionaux (Suisse romande [CORAT], Suisse du Nord-Ouest, Suisse centrale et Suisse orientale) d'organiser chacun une «mini-excursion».

Ces excursions ont rencontré un large écho. Chacune d'elle a réuni environ 30 personnes issues des services cantonaux en charge de l'aménagement du territoire, d'autres services spécialisés, des hautes écoles et de bureaux d'études privés.

Les quatre groupes régionaux étaient entièrement libres de choisir le but de leur excursion. Est-ce dès lors un hasard s'ils ont tous opté pour des thèmes similaires? Dans chacune des mini-excursions, la question de la limite ou de la frontière était un enjeu central: de la limite entre les eaux et le rivage à Neuchâtel à la coopération transfrontalière entre des acteurs suisses et français dans la région bâloise, en passant par la coopération supracommunale (p. ex. Lucerne-Nord) et supracantonale (p. ex. Wil-Ouest).

Dans presque toutes les mini-excursions, le sujet était en outre la restructuration ou/et la réaffectation de sites avec parfois la mise en place d'affectations transitoires. Au cœur des projets, l'enjeu est de réaliser des ensembles construits denses et de qualité élevée destinés au logement et au travail, bien intégrés dans l'environnement.

En ce sens, les excursions ont donné un bon reflet des principaux thèmes sur lesquels l'aménagement du territoire en Suisse travaille actuellement.



La traditionnelle excursion annuelle de la COSAC réunit (presque) tous les aménagistes cantonaux (photo Bernhard Künzler)

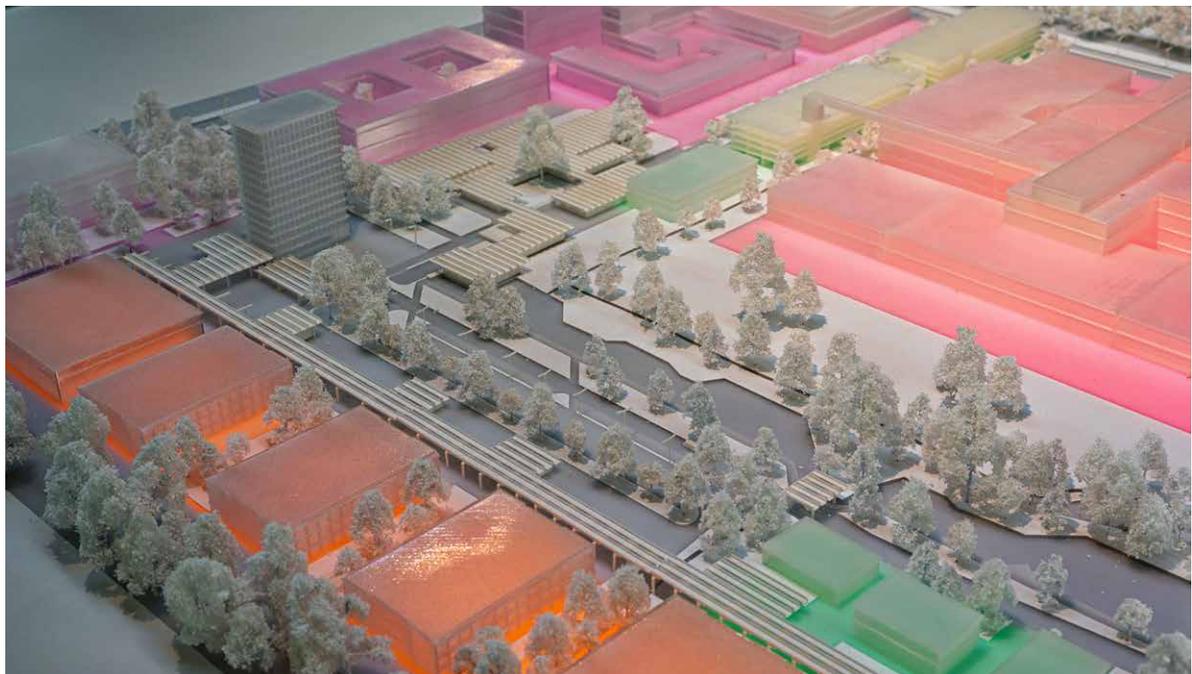
Des restructurations réussies dans le canton de Fribourg

Bernhard Künzler, ancien chef de projet plan directeur, canton de Berne

Lors de l'excursion annuelle des aménagistes cantonaux, la présidente de la COSAC Giancarla Papi a présenté deux grands projets de restructuration à Saint Aubin et à Bulle.

Le hasard avait désigné depuis longtemps le canton de Fribourg comme but de l'excursion annuelle de la COSAC en 2022. Un heureux hasard en l'occurrence, puisque l'excursion de l'année du jubilé a eu précisément lieu dans le canton de l'actuelle présidente de la COSAC, Giancarla Papi. L'aménagiste cantonale du canton de Fribourg a profité de cette occasion pour présenter à ses collègues d'importantes réalisations d'aménagement du territoire dans le canton. Avant cela, son chef, le conseiller d'État Jean-François Steiert, a exposé les défis en ma-

36



Le projet d'aménagement du site AgriCo à Saint Aubin modélisé (photos Bernhard Künzler)

tière d'aménagement du territoire que le canton situé sur la frontière linguistique doit relever. Le canton de Fribourg a connu ces dernières années une forte croissance démographique et part de l'hypothèse qu'elle va se poursuivre. Une augmentation de 50% de la population cantonale est attendue d'ici à 2050, avec un développement correspondant des emplois. Cette évolution aura une influence considérable sur le logement, l'économie, l'énergie, la mobilité ainsi que sur les espaces naturels et les terres agricoles. Le canton veut s'attaquer activement à ces défis afin de préserver la qualité de vie élevée de sa population.



La présentation de la modélisation du futur site AgriCo suscite l'intérêt des aménagistes cantonaux.

Le plan directeur cantonal fixe les objectifs et les mesures nécessaires afin que cette croissance ait lieu en priorité dans la capitale du canton et les centres régionaux; les communes sont en train de mettre en œuvre ces exigences dans leur plan d'aménagement local.

Après ce tableau général brossé par le directeur des constructions et de l'aménagement du territoire, l'excursion s'est poursuivie sur le terrain par la visite de deux zones en voie de restructuration, le site AgriCo à Saint-Aubin et le quartier de la gare à Bulle.

Une politique foncière active: la clé d'un développement positif

Le canton de Fribourg – et donc l'aménagement territorial cantonal – dispose d'un instrument que de nombreux cantons lui envient: il mène une politique foncière active pour laquelle les pouvoirs publics mettent suffisamment de moyens à disposition. Grâce au Fonds de politique foncière active, spécialement créé à cet effet, l'État a pu acquérir les sites industriels AgriCo à Saint-Aubin, Pré-aux-Moines à Marly et La Maillarde à Romont. La

nouvelle loi sur la politique foncière active a permis de créer l'Établissement cantonal de promotion foncière (ECPF), qui est désormais propriétaire des trois sites et veille à leur développement et à leur gestion.

Sur le site AgriCo, à proximité du village de Saint-Aubin, ce développement est concret et bien visible: là où dans le passé l'entreprise Ciba-Geigy menait des recherches agricoles, le «Swiss Campus for Agri and Food Innovation» est en train de voir le jour. Environ 28 hectares de zone d'activités et 98 hectares

Les bâtiments classés existants dans la zone d'AgriCo sont actuellement utilisés en partie de manière temporaire.



Présentation dans la salle de conférence improvisée sur le chantier de la nouvelle gare de Bulle.



de zone agricole sont à disposition. Une entreprise principale a déjà été trouvée avec Micarna. D'autres entreprises du secteur devraient suivre dans les bâtiments de recherche existants, dont une partie sont classés; d'autres sociétés sont provisoirement installées dans le cadre d'utilisations transitoires. L'ancienne friche industrielle peut ainsi être transformée de façon optimale et nouvellement aménagée, tandis que le canton garde la conduite générale du processus.

Un nouveau quartier de la gare pour Bulle

Les instigateurs du développement du nouveau quartier de la gare à Bulle sont les Transports publics fribourgeois (TPF) et leur filiale TPF Immo. Ce vaste projet a son origine dans le déplacement vers l'ouest de la gare ferroviaire, qui a entraîné une réorganisation en profondeur des infrastructures de transports et la création d'un pôle intermodal.

TPF Immo a profité de cette opportunité pour réaliser un nouvel ensemble immobilier compact à

proximité de la nouvelle gare. Baptisé «VELÂDZO, Le village idéal», ce complexe comprendra un centre d'achat pour les spécialités régionales, un hôtel quatre étoiles, les locaux administratifs des TPF et de nombreux logements locatifs bénéficiant d'une excellente situation.

Au cours de la visite de ces deux sites en mutation, Giancarla Papi a montré à ses collègues comment des projets d'aménagement innovants et un engagement sans relâche permettent de mieux utiliser des zones déjà bâties.



Les participants à l'excursion se montrent impressionnés par le grand chantier autour de la gare de Bulle.



L'accueil des aménagistes et l'introduction à la journée dédiée aux usages, aux aménagements et aux affectations temporaires se déroulent à la Villa Perret. (photos Léa Gillioz)

Les affectations temporaires comme levier dans le canton de Neuchâtel

Léa Gillioz, urbaniste au Service du développement territorial du canton du Valais

Dominique Bourquin, aménagiste cantonal, et son équipe ont proposé d'emmener les aménagistes romands le long des rives du lac de Neuchâtel pour réfléchir aux usages, aux aménagements et aux affectations temporaires comme levier pour l'avenir de nos villes.

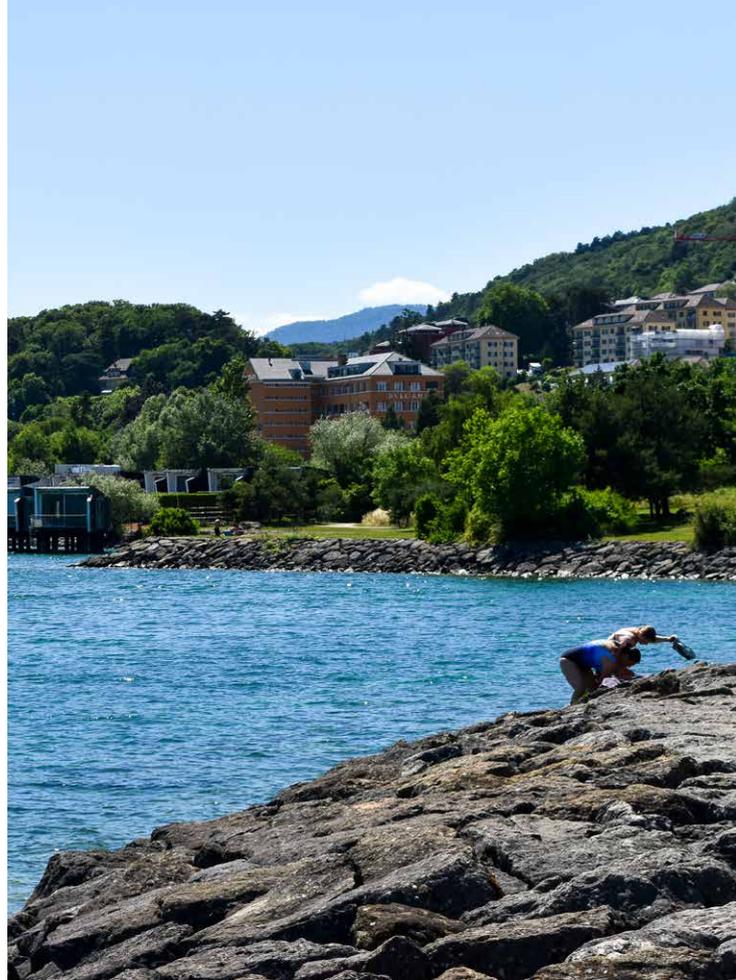
Villa Perret et quartier de Monruz

La délégation invitée composée d'une trentaine d'aménagistes romands est chaleureusement accueillie par les autorités à la Villa Perret, hôtel d'entreprises accessible au public et résultat d'une collaboration vertueuse entre la collectivité publique et le privé. Ce lieu offre aux entreprises de services un lieu d'échanges pluriels et fonctionne comme une plateforme de développement des activités qui mêle le travail et la qualité de vie. Ce projet participe activement à la diversification économique de la région.

Fabien Coquillat, architecte-urbaniste communal, nous expose le développement et les réflexions liées au site de Monruz. Installé sur des remblais historiques en lien avec la correction des eaux du Jura, le développement du chemin de fer et plus tard, la construction de l'autoroute, ce secteur était constitué de friches industrielles, ferroviaires ou sportives. Dans le plan directeur communal de 1994, il fût identifié comme pôle de développement stratégique de la ville de Neuchâtel. L'Exposition nationale de 2002 (Expo 02) est venue perturber la planification en cours, mais a permis de révéler les opportunités liées au développement de ce quartier. Il a ensuite fait l'objet d'un plan directeur sectoriel (le plan directeur des rives du lac de Neuchâtel). Un des enjeux actuels et principaux de la planification est le maintien de l'Hôtel Palafitte.

Hôtel Palafitte

Dominique Bourquin nous explique qu'Expo 02 a permis de replacer la région des 3 lacs sur la carte de la Suisse à l'échelle nationale et à l'échelle locale, elle a révélé le potentiel des rives du lac de Neuchâtel. C'est à travers un plan d'affectation cantonal que les aménagements temporaires sur le lac et sur les rives ont pu être réalisés, notamment l'Hôtel Palafitte, construits sur pilotis.



Le secteur de Monruz est identifié comme un pôle de développement stratégique pour la ville de Neuchâtel et sa région.



L'hôtel Palafitte est un témoin de l'Exposition Nationale Suisse de 2002. Il fût érigé à cette occasion et une partie des chambres sont construites sur pilotis.



L'accessibilité aux rives du Lac de Neuchâtel avec le «Sentier du lac» est un enjeu pour l'aménagement du territoire, tant au niveau cantonal que communal.

Les aménagements éphémères de l'époque ont permis de poser un regard nouveau sur les lieux et font aujourd'hui partie intégrante de l'imaginaire neuchâtelois. Toutefois, le passage du provisoire au durable s'avère complexe et vient remettre tous les acteurs autour de la table.

Plan directeur des rives et sentier du lac

Puis, Dominique Robyr Soguel, cheffe de service adjointe du service de l'aménagement du territoire, et Gabriel Jeanneret, aménagiste, entraînent l'équipe le long du lac pour un partage sur les enjeux liés à l'accessibilité des rives. À travers la présentation du plan directeur des rives et sa mesure-phare, le sentier du lac, nous saisissons l'importance de la pesée des intérêts et de la participation, notions clés de l'aménagement du territoire. Bien que les abords du lac soient en partie en main publique (héritage des remblais), la négociation pour l'accès aux rives sur les propriétés privées est un travail de longue haleine pour les aménagistes. Les efforts entrepris permettent d'augmenter l'attractivité touristique de la région, de renforcer l'offre de détente et de loisirs pour la population, de canaliser et sensibiliser le public

à la qualité des milieux naturels et de créer des synergies avec différents projets de renaturation et revitalisation alentours.

Conclusion

L'éphémère est-il une réponse au manque de souplesse de nos instruments actuels et à un cadre légal de plus en plus restrictif? Le temporaire permet-il de mettre un pied dans la porte alors que tout semblait perdu d'avance?

Si la précipitation, la précarité des projets du point de vue de la participation, de la démocratie et de la sécurité du droit ou le manque de pluridisciplinarité sont les risques liés aux aménagements temporaires et ne penchent pas en leur faveur, il ne faut pas sous-estimer leur capacité à révéler le potentiel des lieux, à jouer avec le cadre légal, à anticiper des affectations et utilisations pertinentes, à accroître les possibilités d'aménagement et le temps nécessaires à leurs réalisations.

À l'image des projets visités, la planification reste tout de même la seule réponse à long terme, mais apprenons à utiliser le provisoire pour accompagner la mutabilité de la ville.



Les rives du lac de Neuchâtel sont caractérisées par une fonctionnalité plurielle et une mixité des usages.



Le nouveau quartier de Lucerne-Nord est en train de voir le jour

Un complexe de bureaux sera construit ces prochaines années et accueillera une partie importante de l'administration cantonale de Lucerne sur le site que les participants à l'excursion ont visité.

(photo Bernhard Künzler)

Ivana Kolobarić, juriste au service juridique de l'Office cantonal du développement territorial, du canton de Schwytz

Lors de l'excursion du groupe régional Suisse centrale de la COSAC le 2 septembre 2022, le gestionnaire régional Christoph Zurflüh a montré ce qu'il faut pour développer un nouveau quartier pour Lucerne sur le territoire de la commune d'Emmen.

Qu'est-ce que Pro Senectute, une pizzeria et un salon de tatouage ont en commun? Tous les trois sont installés dans un conteneur sur le site d'affectation transitoire «NF 49». NF 49 renvoie au réseau du nivellement fédéral composé de points fixes, dont le numéro 49 se trouve exactement sur la Seetalplatz, dans la commune d'Emmen. Ce nom original passe bien avec le caractère de l'affectation transitoire de la Seetalplatz, une parcelle en attente d'être bâtie que différents usagers utilisent depuis 2018 de façons les plus diverses. Avec un espace de manifestations pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes, des start-up, des ateliers, l'organisation d'événements, des offres de restauration et même de l'agriculture urbaine, l'association PLATZHALTER a créé avec l'affectation transitoire «NF 49» un lieu où la population a pu travailler, fêter ou profiter de la vie au cours des quatre dernières années.

Les contrats de location se termineront cependant fin 2022 et, si tout se passe comme prévu, les pelles mécaniques devraient entrer en action au printemps 2023 pour préparer le site en vue de la construction du nouveau centre administratif de l'administration cantonale. À partir de 2025, les 1450 collaboratrices et collaborateurs de l'administration cantonale, actuellement répartis sur 30 sites différents dans le canton, seront réunis dans un environnement de travail moderne et attrayant. Le projet, d'un montant de 177,4 millions de francs, a été approuvé par le peuple lucernois en novembre 2021. Le nouveau bâtiment administratif n'est toutefois que l'un des nombreux projets du pôle de développement stratégique (PDS) Lucerne-Nord.



La Viscosistadt accueille aujourd'hui la Haute école des arts du canton de Lucerne (photo Bernhard Künzler)

Pôle de développement à la frontière de la commune

Le pôle de développement stratégique Lucerne-Nord englobe un périmètre où se rencontrent les deux plus grandes communes de Suisse centrale, Lucerne et Emmen. Trois facteurs principaux ont amené le canton à désigner Lucerne-Nord comme pôle de développement stratégique. Premièrement, la circulation sur la Seetalplatz, qui était devenue toujours plus problématique depuis les années 1960. Deuxièmement, la situation de la zone industrielle qui jouxte la place: portée surtout par l'industrie textile, l'activité y stagnait depuis les années 1970 en raison des crises économiques répétées et on n'y trouvait plus qu'un petit nombre d'emplois. Troisièmement, les crues de 2005, qui ont provoqué des dégâts importants sur la Seetalplatz et ont été la «goutte» qui a fait déborder le vase. Estimant qu'il était urgent d'agir, le canton a alors initié la mise au point du masterplan LuzernNord. Les projets relatifs à la protection contre les crues et à l'interface de transports sont entretemps achevés.

Le pôle de développement stratégique Lucerne-Nord comprend six secteurs: Viscosistadt, Seetalplatz, Reussbühl, Reusszopf, Ibach et la gare. Au cours des prochaines années, 1800 logements, 4000 emplois supplémentaires et 850 places d'étude devraient progressivement y voir le jour. Deux zones de détente et diverses institutions culturelles sont aussi prévues. Le but est de créer un centre urbain vivant, moderne et écologique. Pour cela, il est prévu que Lucerne-Nord devienne une Smart City. Christoph Zurflüh, le gestionnaire régional, souhaite en particulier éviter que les quartiers soient déserts le soir.

De la friche industrielle à un centre de créativité

Le secteur de Viscosistadt deviendra par exemple sur 73'000 m² le nouveau centre créatif d'Emmen. Le nouveau bâtiment de la Haute école d'art et de design y accueille déjà 850 étudiant-es depuis 2016. Selon le plan d'aménagement de détail, des locaux à usage industriel et artisanal, des bureaux et des bâtiments d'habitation viendront compléter les bâtiments industriels, les dépôts et les halles à toit à sheds existants. Dans le secteur de la Seetalplatz, un quartier d'habitation verra le jour au



La zone de développement Luzern Nord entre Emmenbrücke et Lucerne s'étend au-delà de la frontière communale.
(photo Emch + Berger)

Reussegg, au sud du nouveau siège de l'administration cantonale. Le droit de superficie a été attribué en juin 2021 au groupement formé par l'entreprise Halter AG et la coopérative de construction et d'habitation «Wir sind Stadtgarten». Un ensemble comprenant 300 logements en coopérative dans toutes les gammes de prix va être réalisé. La banque cantonale lucernoise construira son nouveau siège principal de dix étages sur la Seetalplatz. Un espace de détente attrayant est prévu dans le secteur de Reusszopf.

Les quelque 25 personnes qui participaient à l'excursion du groupe régional, actives dans des services cantonaux, l'administration ou des bureaux privés, sont désormais curieuses de voir comment le masterplan LuzernNord va se développer. Même si les grands projets sont encore dans la phase de demande d'autorisation, la mutation du lieu est en tous les cas déjà bien visible. Une chose est cependant déjà certaine: si le projet de Smart City diversifiée se réalise, il n'est pas exclu qu'on y trouve à l'avenir dans le même quartier Pro Senectute, une pizzeria et un salon de tatouage, comme c'est actuellement le cas dans l'affectation transitoire «NF 49».



L'entrée accueillante de l'utilisation transitoire NF 49 sur la Seetalplatz (photo Barbara Jud)

Wil-Ouest – entre visions, politique et réalités

45

Tabea Eckert, aménagiste au Service du développement territorial, canton de Thurgovie

L'aménagement transfrontalier ne peut réussir que si la coopération fonctionne bien: c'est ce qu'a montré l'excursion du groupe régional Suisse orientale de la COSAC du 9 septembre 2022 sur le site du projet Wil-Ouest.

Le groupe de quelque 30 participantes et participants à l'excursion, composé de personnes travaillant dans des services cantonaux chargés de la planification et des bureaux d'études ainsi que de particuliers, a été accueilli dans le centre de la paroisse catholique de Wil SG par le conseiller d'État thurgovien Dominik Diezi. En fonction depuis environ 100 jours, le nouveau directeur des travaux publics s'est déjà occupé intensivement du pôle de développement stratégique Wil-Ouest et ce n'est pas un hasard si c'est lui qui présente le projet et non la directrice des travaux publics du canton de Saint-Gall, puisque le périmètre du projet se trouve sur le territoire des communes thurgoviennes de Münchwilen et Sirnach. En même temps, le site prévu avoisine la ville de Wil et lui est donc spatialement et fonctionnellement étroitement lié. À cela s'ajoute le fait que le canton de Saint-Gall est le principal propriétaire foncier de la partie nord du périmètre. Près de 3000 nouveaux emplois devraient voir le jour sur le site de 33 hectares. Avec le projet Wil-Ouest,

le canton de Thurgovie aimerait développer la force économique de la région et mieux coordonner les transports et le milieu bâti.

De la planification test informelle à la zone d'affectation cantonale

La planification de Wil-Ouest s'est déroulée suivant un processus en plusieurs étapes soigneusement coordonnées: une planification-test, entièrement financée par les cantons, un masterplan, ainsi qu'une charte commune pour le développement du site, signée par toutes les parties, de même qu'un concept de développement élaboré en commun. Actuellement, l'élaboration d'une zone d'affectation est en préparation. Avec celle-ci, le canton assume la fonction d'autorité de planification à la place de la commune et définit la manière dont le site peut être affecté, aménagé, équipé et bâti. La zone d'affectation cantonale est à la fois un plan d'affectation général et un plan d'affectation spécial, explique Andrea Näf-Clasen, aménagiste du canton de Thurgovie. C'est la première fois qu'un instrument de ce type est utilisé à titre de planification positive pour un pôle de développement stratégique. La zone cantonale d'affectation est la pièce maîtresse du projet d'agglomération de la 3e génération de la région de Wil. Pour soutenir le projet Wil-Ouest, les communes du projet d'agglomération se sont engagées à ne pas classer d'autres zones pour des affectations industrielles et artisanales.

Peter Guler, directeur général du projet pour la promotion économique du site Wil-Ouest, souligne l'importance d'une bonne communication. Tout l'art consiste à rester intéressant. Pour cela, il ne suffit pas seulement de s'associer avec les bons partenaires, il faut aussi mettre en place un site Internet de qualité afin de susciter l'enthousiasme de la population pour Wil-Ouest.



Le périmètre de WILWEST dans la zone située entre le lotissement, le chemin de fer et l'autoroute, qui doit recevoir une nouvelle jonction. (photo Bernhard Künzler)

Un nouveau raccordement autoroutier améliore la situation favorable

Depuis Wil, un bus amène les participantes et participants directement sur le site Wil-Ouest, où Raffaele Landi, directeur général du projet Wil-Ouest pour le canton de Thurgovie, les attend à la lisière de la forêt, d'où l'on découvre les surfaces encore non bâties. Le bruit de l'autoroute A1 toute proche laisse deviner la raison du choix de l'emplacement. Pour tirer parti de cette proximité, le développement du site nécessitera différents projets d'infrastructures, explique Landi. Une nouvelle jonction autoroutière est notamment prévue. Elle permettra de réduire le trafic de transit dans les communes avoisinantes et de relier directement Wil-Ouest au réseau routier national.

À la fin de la visite du site, David Gallati, chef de projet pour la zone d'affectation au Service pour l'aménagement du territoire du canton de Thurgovie, explique comment les diverses exigences et intérêts spatiaux ont été gérés. La participation publique a permis de formuler et d'intégrer des requêtes constructives et aussi justifiées. La planification ne doit toutefois pas être fondamentalement modifiée, preuve qu'elle s'appuie sur des bases solides et sur des pesées des intérêts bien faites.

Bonne intégration du site dans une topographie exigeante

L'excursion de groupe régional COSAC s'achève sur le silo de Wil, à 64 mètres de hauteur, d'où l'on jouit d'une vue idéale sur le site de Wil-Ouest. Markus Schaefer (du bureau Hosoya Schaefer Architects) présente le projet directeur, établi en collaboration avec le Studio Vulkan (architectes-paysagistes) et IBV Hüsler (transports et



Raffaele Landi et David Gallati du canton de Thurgovie expliquent toute la planification et l'élaboration d'une zone d'affectation cantonale. (photo Tabea Eckert)

mobilité). Le projet directeur précise notamment l'intégration du site dans la topographie complexe et définit ses principaux facteurs d'identité vers l'intérieur et vers l'extérieur. La vision urbanistique et paysagère du site sert de base à la zone d'affectation cantonale. Après d'intenses discussions avec les participants au projet et les communes concernées, une planification équilibrée, contraignante pour les propriétaires fonciers, a pu être conjointement mise au point.

Deux semaines après l'excursion, le 25 septembre 2022, le peuple saint-gallois a refusé par 52,6% de non un crédit spécial pour l'équipement et le développement du site Wil-Ouest. Malgré ce résultat, le canton de Thurgovie entend poursuivre le projet Wil-Ouest et chercher des nouvelles voies pour le réaliser. Ce développement montre une fois de plus combien l'aménagement du territoire agit dans un contexte hautement politique et combien il est difficile de satisfaire tous les intérêts.



Un projet avec des données indicatives a permis de déterminer quels volumes pouvaient être réalisés dans la zone WILWEST et dans quelle disposition, ceci afin de créer une qualité d'habitat élevée. (photo Hosoya Schaefer Architects)

Perspectives d'avenir pour le paysage urbain Bâle – Allschwil – Saint- Louis – Hégenheim

47

Daniel Lenzin, responsable SIG auprès du Service de l'aménagement du territoire du canton de Bâle-Campagne

L'excursion du groupe régional COSAC Nord-Ouest de la Suisse a permis de découvrir dans un périmètre restreint un devenir urbain incluant des logements, des lieux de travail, des infrastructures destinées au transport et des valorisations du paysage.



La première étape de l'excursion, à laquelle participaient plus de trente personnes travaillant dans des services de l'aménagement territorial cantonaux, des services administratifs en Suisse et en France et des bureaux d'études privés, fut un ancien hôpital transformé en espace d'habitation innovant.

La coopérative d'habitation «wohnen&mehr» procède à une réaffectation variée du site de l'ancien hôpital Felix-Platter. Baptisé «Im Westfeld», le projet comprend des logements et des surfaces artisanales et commerciales à loyer abordable ainsi que des espaces publics et privés. Le but est d'aménager un site ouvert que le public peut traverser et non un îlot fermé sur lui-même. Un nouveau centre de quartier est aussi prévu. L'ancien bâtiment de l'hôpital, une réalisation architecturale majeure bâtie à la fin des années 1960 et aujourd'hui classée

Le concept du lotissement «Wohnen im Westfeld» est expliqué au début de l'excursion. (photos Nicole Lotz)





Les nouveaux bâtiments «Im Westfeld» s'intègrent harmonieusement dans l'espace urbain.

48

qui donne son identité au site, est conservé et transformé pour accueillir une offre de logements variée (aussi pour des familles avec peu de moyens financiers).

Un concepteur visuel accompagne la planification de projets d'infrastructure

Juste à côté, dans le quartier autour de la Hegenheimerstrasse, les défis à relever en matière de transports sont considérables. À l'avenir, l'infrastructure existante (bus, route) ne sera plus en mesure d'absorber le flux croissant des pendulaires. Une ligne de tram entre la gare St. Johann et le site de Bachgraben, à Allschwill, ainsi qu'une nouvelle jonction autoroutière (route d'accès Bachgraben) sont prévues. Pour que les interventions de grande envergure s'intègrent bien dans le quartier, il a été fait appel à un spécialiste qui participe à la concep-

tion visuelle de l'espace public. Les deux projets de transport exigent une réflexion qui va largement au-delà des limites du périmètre existant.

L'excursion s'est poursuivie à pied vers le site BaselLink, sur le territoire de la commune d'Allschwill, où une zone de développement pour les secteurs des sciences de la vie et des biotechnologies est en train de naître sur 75'000 m². L'ensemble du site appartient à une seule propriétaire foncière. Elle n'a formulé qu'un petit nombre de règles pour l'affectation et l'aménagement, mais ces règles ont nettement contribué à accroître la qualité de l'ensemble du quartier (p. ex. lotissement, surfaces vertes communes ou parking communs). À côté de l'Institut tropical et de santé public suisse (Swiss TPH), qui fut le premier à s'installer sur le site, on y trouve aujourd'hui le Switzerland Innovation Park Ba-



Sur le toit de l'ancien hôpital Felix Platter, transformé en immeuble d'habitation, on peut non seulement admirer l'installation photovoltaïque, mais aussi une belle vue panoramique sur la ville et l'agglomération de Bâle.

sel. Selon ses concepteurs, le lieu de travail est un espace collectif qui sert avant tout à rencontrer des personnes et c'est dans cet esprit qu'ils ont développé l'architecture du bâtiment.

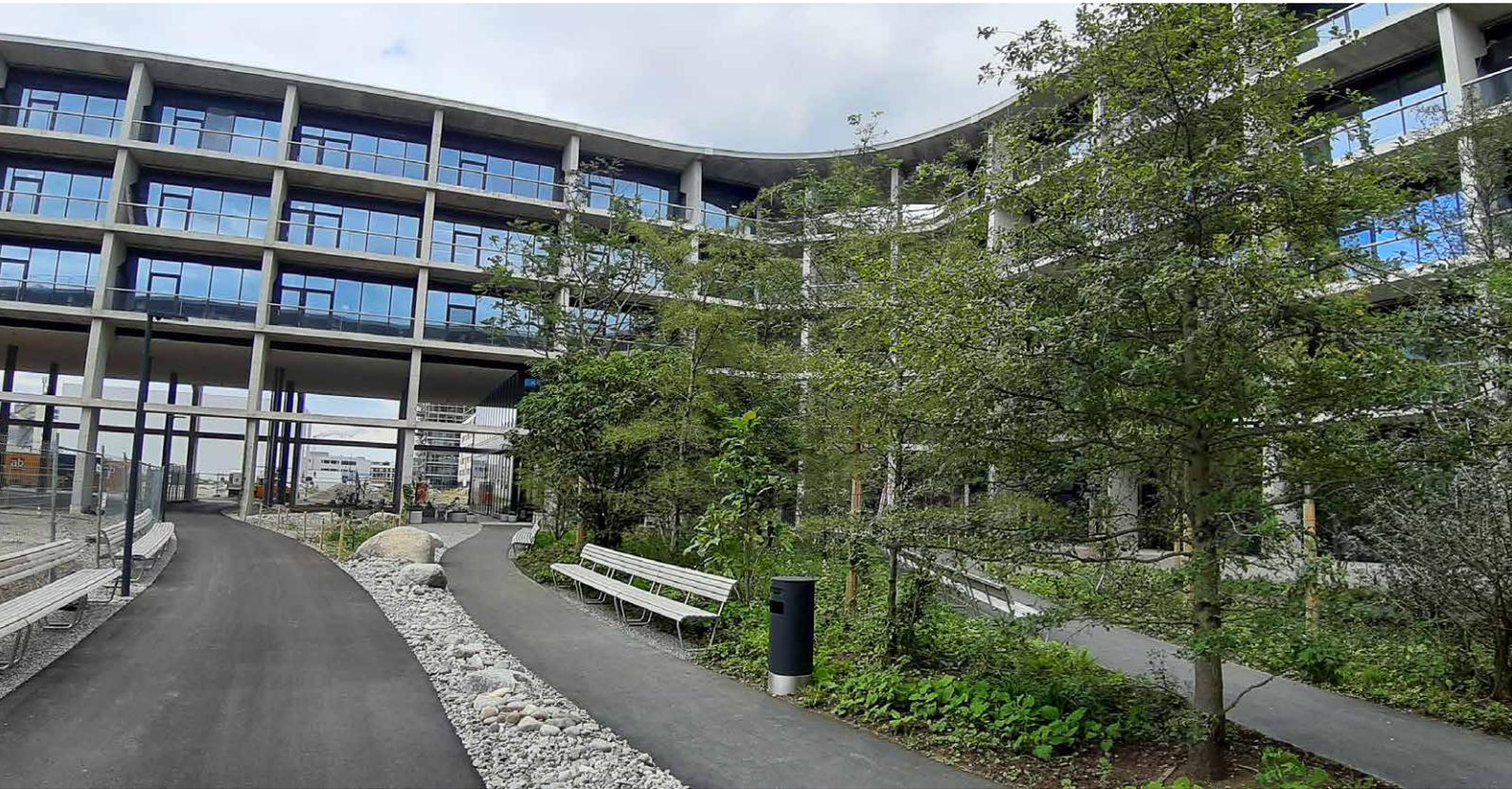
La planification au-delà des frontières prend du temps

À seulement quelques minutes de marche, mais de l'autre côté de la frontière, le «Parc des carrières» est en train de voir le jour. Plus de dix ans ont été nécessaires pour planifier et réaliser la première étape de ce projet développé conjointement par des communes françaises et suisses et les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne.

49

Les personnes présentes se sont ensuite rendues en tram à la zone de développement de «VoltaNord», dernière étape de l'excursion. La mise sous terre de la tangente nord ayant fait disparaître une coupure dans le tissu urbain, une vaste zone d'un seul tenant a vu le jour.

Dans le campus avec le Switzerland Innovation Center des architectes Herzog & de Meuron, l'accent est mis sur la perméabilité et la présence de beaucoup de verdure.



Une bonne communication et le soutien de l'Exposition internationale d'architecture IBA Basel 2020 ont permis d'assurer une coordination efficace entre les différentes actrices et acteurs (propriétaires, sponsors, aménagistes, autorités, etc.). Aménagé sur une ancienne zone de carrières, le parc sert de zone de rencontre, de lieu de détente et doit favoriser la biodiversité.

Le «Parc des carrières» est créé sur un ancien site d'extraction - juste après la frontière, sur le territoire français.

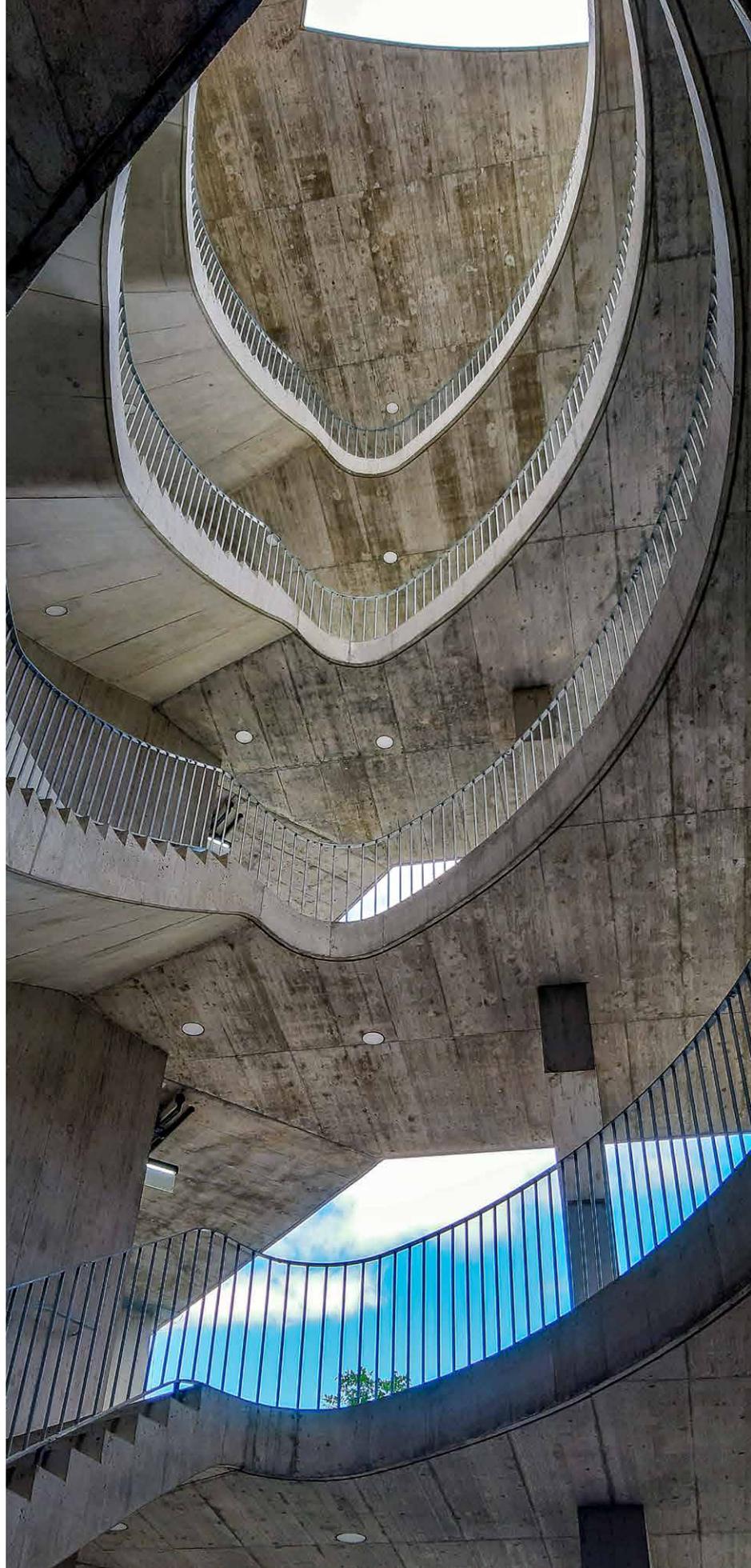


Dans le quartier de Lysbüchel Süd, l'attribution de droits de superficie a permis de réaliser un mélange d'utilisations (p. ex. une maison de musique ou le centre culturel et artisanal ELYS). Une procédure conforme aux règles sur l'ordre des constructions a permis de construire des logements avantageux et variés pour des personnes de tous âges et dans différentes situations sur les différentes parcelles, sans qu'un plan d'affectation spécial ait été nécessaire. La souplesse de la planification par parcelle donne aux générations actuelles et futures plus de marge de manœuvre pour l'aménagement et l'affectation.

De combien de règles un quartier a-t-il besoin?

Cette excursion a montré l'importance centrale que revêt l'espace public et le bénéfice certain que les quartiers industriels et artisanaux peuvent tirer de procédures visant à assurer la qualité. Au cours de la journée, une question s'est aussi souvent posée: «De combien de règles un quartier a-t-il besoin?» Faut-il obligatoirement un plan d'affectation spécial? Ou est-ce que les règles sur l'ordre des constructions, complétées par des directives ciblées du propriétaire foncier, comme sur le site de BaseLink, ou par des directives découlant de l'attribution d'un droit de superficie, comme dans le secteur «VoltaNord», suffisent pour créer des quartiers où il fait bon vivre?

Les tours d'escalier, situées aux quatre coins du campus sur le Switzerland Innovation Park, constituent un point fort architectural, non seulement pour établir des liaisons, mais aussi en tant que lieu de rencontre.



Conclusion

Léa Gillioz, urbaniste au Service du développement territorial du canton du Valais

Durant cette année jubilaire, tout le monde s'est accordé à dire que nous faisons actuellement face à des changements sociétaux colossaux et que l'aménagement du territoire a un rôle majeur à jouer. Ce contexte engendre une complexification importante de la branche et du métier d'aménagiste.

Les différents événements organisés durant cette année jubilaire ont offert un espace et un temps pour créer, innover et penser hors des sentiers battus. Ils ont permis de réfléchir ensemble et parfois remettre en question les instruments de planification et les pratiques actuelles. Des aménagistes et des urbanistes de tous les profils et de toutes les régions de Suisse se sont ainsi rencontrés et de nombreuses pistes ont été évoquées durant les excursions, imaginées au sein des laboratoires et débattues lors des rencontres et pendant la journée du jubilé.

Une des pistes évoquées concerne les aménagements temporaires ou les affectations transitoires qui constituent des leviers intéressants pour la révélation du potentiel ou l'amélioration d'un site. Toutefois, ce qui est déterminant, c'est la capacité fédératrice de l'aménagiste ou de l'urbaniste, et cette dernière doit être cultivée. Le travail à l'échelle des espaces fonctionnels est incontournable. Le dialogue, la collaboration ou la co-construction entre les aménagistes de tous les profils et de tous les âges, avec les spécialistes d'autres branches, telles que l'économie par exemple, ou encore avec la population sont fondamentaux et deviennent de plus en plus importants. L'intelligence et l'apprentissage collectifs sont à privilégier, car le tout est évidemment et toujours plus grand que la somme des parties.

Finalement, avec un peu de recul, ce sont les mêmes questions et enjeux qui reviennent avec le temps et qui sont globalement similaires à travers toute la Suisse. Chaque nouvelle génération d'urbaniste s'en saisit et pousse la réflexion un peu plus loin. Les réponses idéales n'existent pas en aménagement du territoire, ni dans d'autres disciplines d'ailleurs. Intensifions nos efforts pour co-construire un territoire durable par un développement inclusif et respectueux des limites planétaires, autant du point de vue du plancher social que du plafond environnemental.

Participants actifs

Représentants de la COSAC

Regina Füeg, Daniel Kolb, Bernhard Künzler, Giancarla Papi, Sacha Peter

Représentants d'EspaceSuisse

Damian Jerjen, Marco Maurer, Christa Perregaux

52

Laboratoires du futur

Économie & aménagement du territoire

Direction: Moritz Iseli, Sabina Uffer, Filippo Medolago

Participation

Direction: Sandro Jenzer, Filippo Medolago, Leah Tillemans

Planification au travers de règles de droit

Direction: Sandro Jenzer, Sahra Lustenberger

Éthique & aménagement du territoire

Direction: Sandro Jenzer, Lars Kaiser, Tobias Sonderegger, Fabian Stöckli,
Tim Van Puyenbroeck, Lena Wolfart

Organisation des excursions

Excursion COSAC : Giancarla Papi, Simon Richoz

Conférence des offices romands d'aménagement du territoire

et d'urbanisme CORAT: Dominique Bourquin,

Dominique Robyr Soguel, Gabriel Jeanneret

Groupe régional Suisse centrale: Thomas Huwyler

Groupe régional Suisse orientale: Dr. Andrea Näf-Clasen

Groupe régional Suisse du Nord-Ouest: Thomas Waltert,

Dr. Martin Sandtner

Alexandre Ruffieux • Amanda Eyer •
Andi Brunner • Andri Hirsiger • Benjamin Klaus •
Benjamin Sander • Bettina Kunz •
Caroline Brugger • Charlotte Gautier •
Clemens Flohr • David Meynard • Fabian Stöckli •
Filippo Medolago • Gabriela Debrunner •
Gian Mathis • Janis Blattmann •
Joel Trummer • Joris Jehle • Joséphine Leuba •
Jude Schindelholz • Julian Nützi •
Katharina Keckeis • Kim Balmer •
Ladina Projer • Lars Kaiser • Laura Feaud •

54

Léa Gillioz • Leah Tillemans • Lena Wolfart •
Lisa Kammermeier • Louis Drompt •
Marco Maurer • Martina Rüegg •
Mathias Balmer • Moritz Iseli • Noélie Merle •
Odile Pesson • Pia Leiser • Rina Rolli •
Sabina Uffer • Sabrina Gutknecht •
Sahra Lustenberger • Sandro Jenzer •
Selina Schönbächler • Sonia Te Hok •
Sophia Theler • Stephan Liechti •
Théophile Picard • Tim Furrer •
Tim van Puyenbroeck • Tobias Langenegger •
Tobias Sonderegger • Viviane Lott •